

Montpellier

Notre Ville

N°255
DECEMBRE 2001

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Montpellier en fête

Les illuminations de la rue de la Loge

A gauche, les nouvelles halles Castellane réhabilitées
(construites par un élève de Baltard en 1865)
où s'installent Virgin et le marché de retour du Peyrou

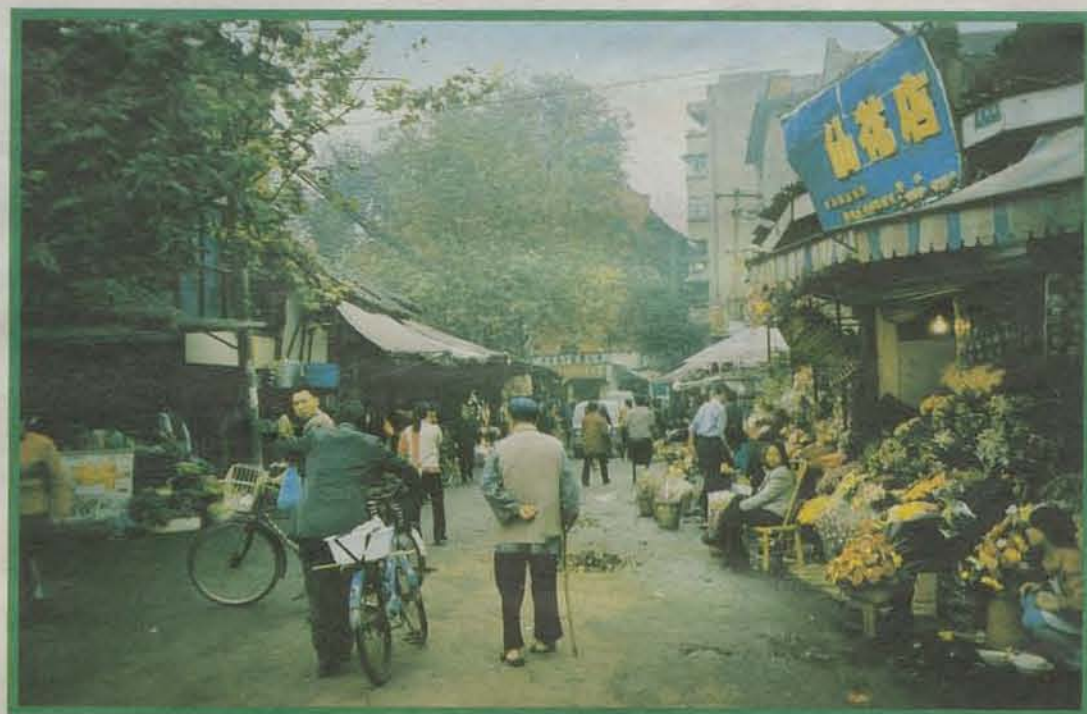
La vie du jumelage

- Des échanges annuels de boursiers permettent à des étudiants Montpelliérains ayant une bonne connaissance du chinois, de passer une année universitaire à Cheng Du et de bénéficier d'une formation approfondie de la langue.
- Des accords inter-universitaires ont été signés entre l'université du Sichuan et l'université Paul Valéry.
- Des collaborations se sont étendues à divers domaines techniques : urbanisme et architecture (accueil à Montpellier de voyages d'étude).
- Les pompiers du Sichuan ont fait une visite technique.
- Une équipe de Médecins du Monde de Montpellier lance un programme de prévention contre le sida pour les travailleurs itinérants.
- Participation à la Foire du Panda à Cheng Du et à la foire internationale de Montpellier.
- En 1997, voyage de l'Age d'Or en Chine et à Cheng Du.
- Les ressortissants chinois semblent apprécier notre ville pour apprendre notre langue ou bien suivre des enseignements plus spécialisés.

Montpellier resserre les liens avec Cheng Du

Le voyage effectué en octobre dernier par une délégation montpelliéraine dans notre ville jumelle chinoise donne un nouveau souffle aux liens qui unissent les deux villes, notamment dans les domaines universitaire, touristique et économique

Depuis mon dernier voyage en Chine il y a 6 ans, c'est simple, je n'ai rien reconnu ! Le premier magistrat de Montpellier qui participait à un forum économique franco-chinois en octobre dernier à Cheng Du se dit "époustoufflé par l'incroyable bond accompli depuis quelques années par notre ville jumelle". Dans ce contexte, l'enjeu du jumelage entre Montpellier et Cheng Du prend une nouvelle dimension. Les membres de la délégation montpelliéraine ont profité de leur séjour en Chine pour renforcer les liens qui unissent les deux villes jumelles en proposant de multiplier les occasions d'échanges. Le jumelage entre Cheng Du et Montpellier, qui est le premier jumelage franco-chinois de villes, a fêté ses 20 ans cette année. Il connaît aujourd'hui une nouvelle jeunesse. C'est à l'occasion d'une conférence internationale organisée par le comité France Chine, une association d'entreprises, que les Montpelliérains ont été reçus à Cheng Du. Le maire de Montpellier était accompagné de Jean-Pierre Bouvier, conseiller municipal délégué au jumelage avec Cheng Du, de Christian Bouillé adjoint délégué à la sécurité et d'Alban Zanchiello, directeur

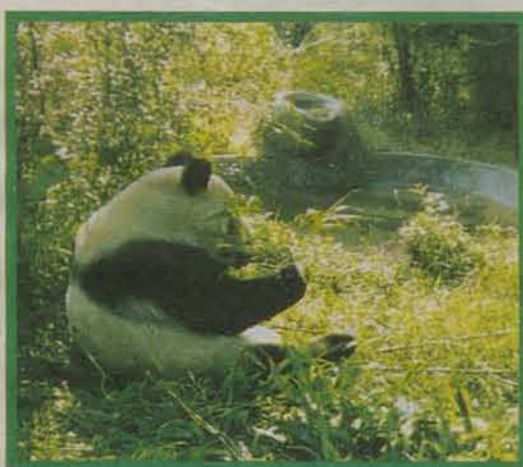


La ville traditionnelle

de la maison des relations internationales. La délégation française, conduite par Raymond Barre, ancien premier ministre, ancien maire de Lyon, comprenait outre les Montpelliérains, Jean-Paul Delevoeye, président de l'association des maires de France et André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux. Un certain nombre de sponsors représentant de grandes entreprises françaises étaient également présents: Vivendi Environnement, la Caisse de dépôt et consignations, l'Institut pour la ville en mouvement, PSA Peugeot Citroën, Groupama. Le maire de Montpellier est intervenu lors de la cérémonie d'ouverture et a introduit la table ronde entre les maires chinois et les maires français sur le thème: Protection des centres historiques et le développement des villes.

En marge du forum, la délégation montpelliéraine a mis en place des axes de travail visant à renforcer les liens avec notre ville jumelle. Elle a été reçue par le secrétaire du comité municipal du PCC de Cheng Du, Wang Rongxuan et le maire de Cheng Du, Li Chun-cheng. Plusieurs axes de travail ont été abordés:

- Développement de l'échange des boursiers. Augmentation du nombre de jeunes chinois qui viendront apprendre le français à Montpellier
- Intensification des relations économiques avec les Chinois, notamment dans le secteur médical
- Participation de la ville de Cheng Du à la prochaine foire internationale de Montpellier
- Développement des flux touristiques



C'est à Cheng Du que se trouve le centre international de recherche sur les pandas

Cheng Du en chiffres

Capitale de la province du Sichuan (120 millions d'habitants), Cheng Du compte 3 millions d'habitants, et son district 10 millions. C'est l'un des plus grands centres industriels chinois avec 20 universités, 230 instituts de recherche, 440 000 chercheurs et 6000 grandes entreprises



La ville moderne

Trois @ pour la Ville de Montpellier

Pour la troisième édition du Label Ville Internet, le 11 octobre dernier, Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, l'association Webcam et ses partenaires ont décerné à la Ville de Montpellier @@@ arobases.

L'attribution des arobases est une reconnaissance de la qualité du site de la Ville. Ce site, créé en 1998, s'est étoffé récemment d'un volet Mairie en ligne qui permet aux citoyens de dialoguer avec les services municipaux et de faire un certain nombre de démarches administratives sans

se déplacer. Rappelons également que Tip-Top, le magazine des jeunes Montpelliérains édité par la municipalité, est aujourd'hui en ligne, agrémenté de portraits et d'interviews de ceux qui font bouger la ville.

Pour permettre à un maximum de citoyens de profiter de ces nouveaux services, des bornes Internet ont été installées dans les différents quartiers. (cf. ci-dessous)

Ces bornes permettent d'avoir accès aux différents sites de la ville et son agglomération ainsi qu'aux principaux organismes économiques, socioculturels et administratifs utiles aux Montpelliérains. Des protections sont néanmoins mises en place pour neutraliser l'accès à des sites interdits.

Grâce à ces bornes, les Montpelliérains, n'ayant pas de connexion Internet chez eux peuvent utiliser les télé-procédures proposées par mairie en ligne. D'autres bornes seront achetées d'ici la fin de l'année 2001 pour venir équiper d'autres lieux accueillant du public comme l'espace Montpellier Jeunesse, Le CCAS, l'office du tourisme, Le Corum, le hall de l'opéra Comédie et d'autres maisons pour tous.



Restauration de la Porte du Peyrou

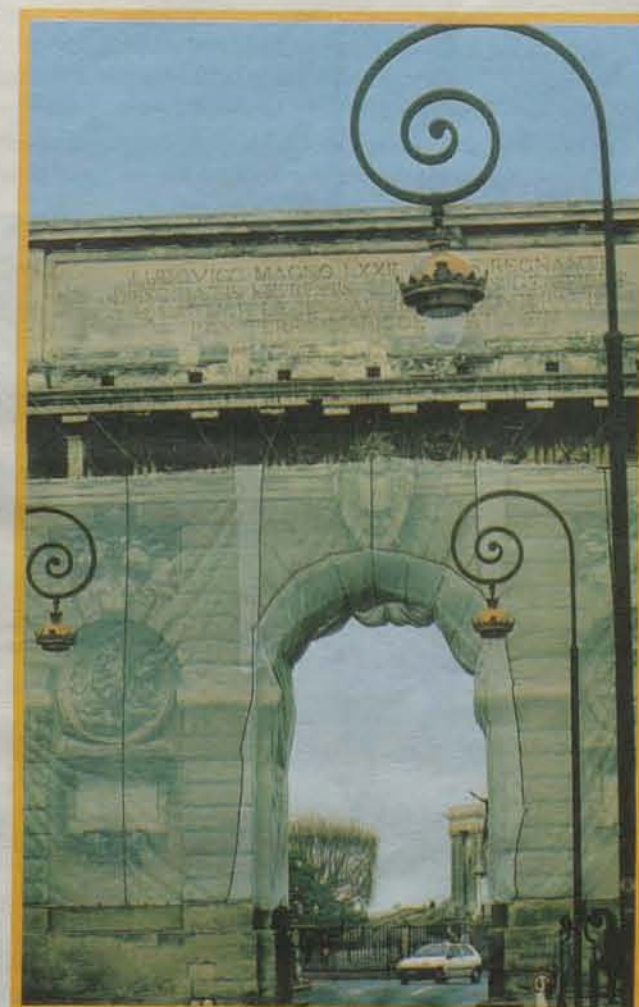
La Porte du Peyrou, très érodée, doit subir d'importants travaux de restauration. Mais le chantier est en panne faute de pierres adéquates



Une pierre très érodée

Il n'est pas question de restaurer la Porte du Peyrou ("l'Arc de Triomphe" pour de nombreux Montpelliérains) avec n'importe quel matériau. Ce monument historique, classé, a été construit en 1692, sur le modèle des portes parisiennes, par Charles-Augustin Daviler, architecte de la province du Languedoc.

Pour chaque partie de l'ouvrage, des pierres spécifiques différentes ont été utilisées, provenant des carrières des environs de Montpellier: Saint-Jean-de-Védas, Pondres, Saint-Geniès-des-Mourgues, Vendargues. En ce qui concerne les grands parements bosselés, obtenus à l'aide d'une broche percuteuse, la pierre utilisée, du calcaire marin à inclusion de grosses coquilles, provient des deux premières carrières. La première est fermée depuis des décennies, et la seconde, en règlement judiciaire, s'est vu retirer son autorisation d'exploitation. Il y a bien un reprenneur en vue, mais celui-ci ne pourra probablement pas ouvrir la carrière avant quelques mois. Les restaurateurs doivent donc trouver une solution de remplacement. Ils orientent leurs recherches vers des petites carrières anciennes qui ont fourni le matériau de construction de nos villes et de nos villages. Ces carrières devraient pouvoir rapidement fournir une pierre compatible, permettant au chantier de redémarrer.



En attendant, la Porte du Peyrou restera drapée dans la bâche qui protège les passants d'éventuelles chutes de pierres. Chantier à suivre.

L'avis du jury

"Le site de Montpellier met en valeur les atouts touristiques de la ville mais aussi sa vie locale: un annuaire des associations y est disponible ainsi que la liste des conseils de quartier et de leurs membres. Le Conseil municipal des enfants n'est pas en reste: plusieurs pages lui sont consacrées. L'équipe municipale est, quant à elle, présentée par le menu. Dommage que les mails des élus, hors celui du maire ne soient pas rendus publics. Les délibérations des conseils municipaux ainsi que le budget de la ville peuvent être consultés en ligne. Concernant l'interactivité, le site s'est amélioré depuis qu'il est possible de télécharger des formulaires (demande de logement, état civil, etc.). Les télé-procédures sont en projet. Enfin quatre forum thématiques ont été ouverts..."

Où trouver une borne Internet ?

- Montpellier centre
- Deux bornes installées à l'hôtel de ville (hall d'accueil)
- Cévennes
- Maison pour tous Paul-Emile Victor
- Port Marianne
- Maison pour tous Pierre Azéma
- Près d'Arènes
- Maison pour tous l'Escouteira
- Croix d'Argent
- Maison pour tous Léo Lagrange
- Hôpitaux-Facultés
- Maison pour tous Albert Dubout

Monseigneur Ricard élu président de la conférence épiscopale

Le 6 novembre dernier, Monseigneur Jean-Pierre Ricard, évêque de Montpellier a été élu président de la Conférence épiscopale française, par l'assemblée plénière des évêques réunie à Lourdes. Il remplace le cardinal Louis-Marie Billé.



Antigone de l'Artisanat 14, 15 et 16 décembre

Pour les fêtes de fin d'année, plus d'une centaine d'artisans de la région, présenteront leurs créations au public sur la place du Nombre d'or à Antigone. Profitez de ce grand rendez-vous: vous y trouverez mille et une idées pour vos cadeaux de Noël. Sont attendus des peintres, céramistes, potiers, verriers, ferronniers d'art, créateurs de vêtements, de bijoux...



Contrat local de sécurité L'escadron de gendarmerie arrive

L'escadron de gendarmerie fidéliste (50 hommes) annoncé lors de la signature du contrat local de sécurité arrivera à Montpellier le 3 décembre prochain. Les locaux provisoires sont prêts à les accueillir. Fonctionnant par groupes de 5 hommes, l'escadron pourra participer aux missions de sécurité jusqu'à 2 heures du matin, ce qui est une demande essentielle de la population montpelliéraine.

CINÉ CLUB JEAN VIGO

Deux fois par mois, le jeudi soir, retrouvez les grands classiques du cinéma mondial sur l'écran du Rabelais, grâce aux projections du Ciné Club Jean Vigo.

- Le thème de la saison : "cinéma et ville, ville et cinéma". Au calendrier des prochaines semaines :
- 6 décembre : "Dodes' Cadem" d'Akira Kurosawa ;
 - 13 décembre : "Le troisième homme" de Carol Reed ;
 - 10 janvier : "Le soleil brille pour tout le monde" de John Ford ;
 - 24 janvier : "Alphaville" de Jean Luc Godard ;
 - 7 février : "Rome, ville ouverte" de Rossellini ;
 - 28 février : "L'Aurore" de Murnau ;
 - 7 mars : "Alexandrie Pourquoï" de Chahine ;
 - 21 mars : "Vertigo" de Hitchcock...
- Projections à 20h30 au Centre Rabelais, 29 boulevard Sarraill (Esplanade)
tel : 04 99 13 73 73

Un règlement pour l'accueil périscolaire

Chaque jour, plusieurs milliers d'enfants bénéficient de l'accueil périscolaire mis en place dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Montpellier. Le point sur le fonctionnement de cet accueil avec Max Lévitá, adjoint au maire délégué à l'Enseignement.



A quels besoins répond l'accueil périscolaire mis en place dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville ? L'accueil périscolaire a été mis en place il y a

quelques années par la mairie pour faciliter la vie des parents qui travaillent. Ce système, qui fonctionne tous les jours de classe, sauf le samedi, permet de recevoir les enfants le matin, avant l'école, de 7h30 à 8h30, et le soir, après l'étude surveillée, de 17h45 à 18h45, ainsi, d'ailleurs, que pendant le temps de la restauration scolaire.

Pendant ces plages horaires, qui assurent la transition entre la vie privée et la vie sociale des enfants, l'encadrement est assuré par du personnel municipal.

Le fonctionnement des accueils est désormais précisé dans un règlement intérieur. Pour quelles raisons ?

Au cours de l'année scolaire 2000 / 2001, quelques incidents se sont produits dans des écoles pendant les temps d'accueil périscolaire. Nous nous sommes alors aperçus que nous ne disposions d'aucun texte nous autorisant à intervenir dans ce genre de situation. C'est pour cela que nous avons pris la décision d'instaurer un règlement intérieur qui fixe clairement les règles de fonctionnement des accueils. Il est bon de rap-

pelez que, pour le bien-être des enfants comme pour celui du personnel d'encadrement, certaines règles de vie en commun doivent être respectées.

Que prévoit précisément ce règlement ?

Ce règlement prévoit notamment qu'en cas d'incident causé par un élève, l'adjoint à l'Enseignement peut prendre l'initiative de convoquer les parents pour examiner avec eux le problème posé par le comportement de l'enfant. Le cas échéant, une exclusion est désormais possible, même si notre volonté reste avant tout de donner toute sa place au dialogue, avec les parents comme avec les enseignants, pour trouver, lorsqu'une difficulté se présente, la solution la mieux adaptée.

Avec les "plantations scolaires", les enfants apprennent à agir pour l'environnement

La Maison de l'Environnement, le Service des Espaces Verts et le Service Enseignement de la ville de Montpellier organisent les 4 et 11 décembre deux journées de sensibilisation des enfants autour du thème de l'arbre dans la ville.

Organisées par le Service des Espaces Verts, les Affaires Scolaires et la Maison de l'Environnement de Montpellier, les journées des plantations scolaires permettent à des enfants des écoles de la ville de bénéficier d'une intéressante leçon de choses en matière d'environnement urbain. En effet, en plantant eux-mêmes des arbres (avec l'aide et les conseils des jardiniers de la ville), les enfants se familiarisent non seulement avec les techniques de plantation, mais ils apprennent également beaucoup de choses sur les différentes espèces d'arbres, leur développement, ainsi que sur leur importance dans la restauration des mi-

lieux écologiques. Ils apprennent aussi que, chaque année, 400 arbres sont plantés à Montpellier pour orner les quartiers ou pour remplacer des arbres trop âgés, malades ou dangereux, en raison, par exemple, des fruits toxiques que produisent certaines espèces.

Cette année, ce sont les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles Sigmund Freud et Galilée qui participeront aux deux journées de plantations scolaires des 4 et 11 décembre. Chaque enfant écrira son nom sur une étiquette attachée à l'arbre qu'il plantera. Il pourra ainsi en suivre la croissance et le montrer à ses amis.

Pourquoi des espaces verts dans la ville ?

Tout en ornant les parcs, l'arbre attire des animaux (écureuils, oiseaux, insectes...) en leur fournissant abri et nourriture. Les racines des arbres préservent le sol de l'érosion ; les feuilles retiennent les poussières et les gaz toxiques et, par leur faculté à synthétiser la lumière du soleil, elles absorbent l'oxyde de carbone et rejettent oxygène et vapeur d'eau. Les arbres sont le "poumon vert" des villes modernes. Tout en contribuant à la qualité de la vie, ces écrins de verdure mettent en valeur les monuments de la ville et participent au bien-être des citadins. (Source : Maison de l'Environnement de Montpellier)



Opération "plantations scolaires" 2000 au Zoo de Lunaret



NUIT DE L'ÉCRITURE

Du vendredi 14 décembre de 20h30 à l'aube. Cet événement est organisé par Alain Bellet, écrivain, nouvelliste, acteur des ateliers d'écriture, et le théâtre Iséion. Ce moment privilégié aura pour but l'écriture collective. Renseignements : 04 67 58 38 15. Théâtre Iséion - 18, rue Fouques

NE JETEZ PAS VOTRE SAPIN DE NOËL, RECYCLEZ-LE !

Que deviendront vos sapins de Noël après les fêtes ? Le service des espaces verts et la Maison de l'Environnement "Charles Flahault" vous proposent de ne pas les gaspiller et de ne pas les jeter n'importe où, mais plutôt de les recycler. Portez-les au centre horticole de Grammont le samedi 5 janvier ou le mercredi 9 janvier entre 10h et 17h. Vous participerez ainsi au tri sélectif et vos arbres feront pousser d'autres arbres. Renseignements : Centre horticole de Grammont 04 67 20 99 00. Maison de l'Environnement 04 67 79 72 01

NOËLS MÉDITERRANÉENS

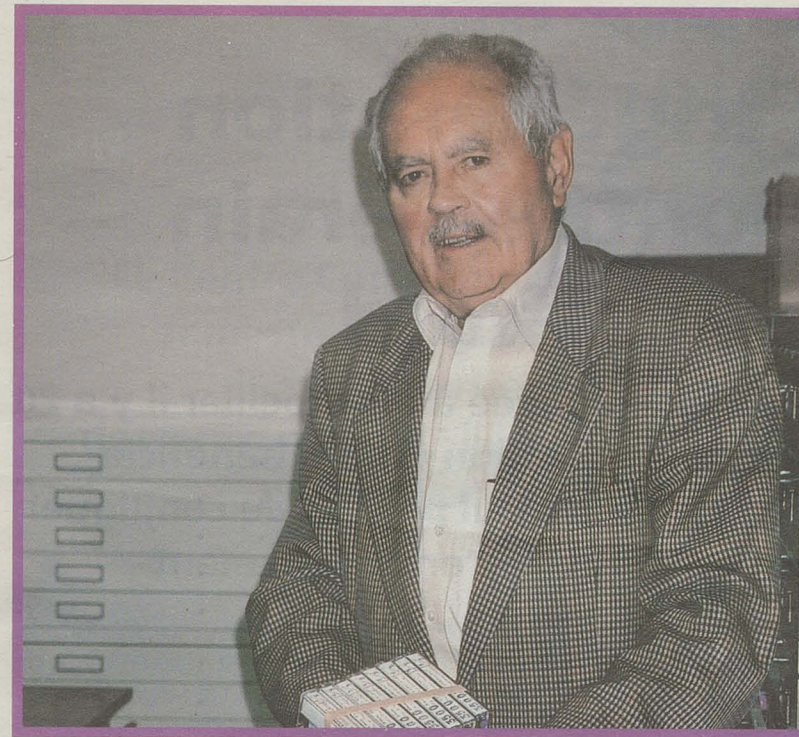
Les Noëls Méditerranéens sont à l'honneur à Agropolis muséum, musée des nourritures et agricultures du monde. Une fête partagée pour célébrer la diversité des Noëls méditerranéens, de l'Orient à l'Occident, et leur grande unité autour des pains, des huiles d'olive, des miels, des fruits secs, des gâteaux, des agrumes et des vins. Au programme : des expositions, des ateliers gourmands les lundi et jeudi de 18h à 19h30. Le dimanche 6 janvier : après-midi autour de l'Épiphanie, avec atelier de confection de galettes, balade à dos de chameau, goûter et spectacle de théâtre à partir de 3 ans. Agropolis Muséum 951, avenue Agropolis. Tél. 04 67 04 75 04 www.agropolis.fr

EXPRESS CAMPUS

C'est le nom de la navette de bus mise en place depuis la rentrée universitaire entre le Corum et la faculté des Lettres Paul Valéry, pour doubler la ligne de tramway qui est saturée sur ce tronçon aux heures de pointe. La navette fonctionnera jusqu'en juin de 7h à 9h et de 16h à 19h du lundi au vendredi. En septembre 2002, les rames de tramway (actuellement en cours de fabrication) seront plus longues et pourront transporter 110 passagers supplémentaires.

Bibliothèque sonore : des livres à écouter

Créée en 1980 par l'Association des Donneurs de Voix, la Bibliothèque Sonore de Montpellier met gratuitement à la disposition des malvoyants plus de 4 500 ouvrages enregistrés sur cassettes par ses lecteurs bénévoles.



Yves Combescure, président de l'antenne montpelliéraine de l'Association des Donneurs de Voix

C'est en 1972 qu'un ophtalmologiste de Lille, désireux de venir en aide aux malvoyants qui n'avaient pas eu la possibilité d'apprendre le braille, a créé la première bibliothèque sonore de France avec le soutien du Lions Club. Depuis cette date, l'idée a fait son chemin et l'Association des Donneurs de Voix gère aujourd'hui 120 bibliothèques sonores réparties dans tout le pays, dont celle de Montpellier, créée en 1980, qui fait partie des 10 plus importantes de France.

"Avec les bibliothèques sonores, nous assurons une véritable mission de service public" souligne Yves Combescure, président de l'antenne montpelliéraine de l'Association des Donneurs de Voix. "Tous les malvoyants peuvent bénéficier des services proposés par la bibliothèque sonore" précise-t-il. "Il leur suffit de nous fournir un certificat médical attestant de leur insuffisance visuelle pour avoir accès, gratuitement, à la bibliothèque sonore".

Sélectionnés par un comité de lecture composé de membres de l'Association des Donneurs de voix, les ouvrages sont enregistrés par des lecteurs formés par l'association. "Même si l'on compte beaucoup d'enseignants à la retraite parmi eux, il n'y a pas vraiment de profil type déterminé pour devenir lecteur, commente Yves

Combescure, il faut avant tout aimer la lecture et éprouver un certain plaisir à lire à haute voix, un peu à la manière d'un acteur". A Montpellier, ils sont ainsi une cinquantaine à prêter leur voix à la bibliothèque sonore pour enregistrer les textes des ouvrages qui seront ensuite proposés aux 300 malvoyants qui font régulièrement appel aux services de l'association. Au total, 4 500 titres (représentant environ 30 000 cassettes) sont disponibles sur le catalogue de la bibliothèque sonore de Montpellier. Un catalogue qui s'enrichit en permanence (250 nouveaux titres par an en moyenne) en fonction des sélections du comité de lecture ou des souhaits formulés par les utilisateurs de la bibliothèque sonore. Les lecteurs de l'Association des Donneurs de Voix peuvent aussi répondre à des demandes particulières comme celles, par exemple, de deux malvoyantes qui ont réussi le CAPES après avoir suivi leurs cours sur les cassettes enregistrées pour elles par des bénévoles de l'association.

Association des Donneurs de Voix Bibliothèque Sonore, 44, rue Estelle, B.P. 91093, 34007 Montpellier cedex 1. Tél. : 04 67 58 37 60. Permanences les mercredis et vendredis de 14h30 à 17h (sauf pendant les vacances scolaires).



Bénéficiez des services de la bibliothèque sonore

- Un certificat médical suffit pour bénéficier gratuitement des avantages de la bibliothèque sonore.
- Romans, essais, récits historiques... Plus de 4 500 ouvrages sont à votre disposition à la bibliothèque sonore. Chaque année, 250 nouveaux titres sont ajoutés au catalogue.
- Rien de plus simple qu'emprunter des cassettes : vous pouvez choisir de les retirer et de les rapporter directement à la bibliothèque sonore ou de vous les faire expédier par la poste. Dans ce cas, vous les retournez de la même façon, en franchise postale, c'est gratuit.

Donnez de la voix... ou un peu de votre temps

Mettez du cœur à l'ouvrage ! Pensez à ceux qui, quelque part, n'attendent que votre voix pour retrouver la bonne humeur, le réconfort d'une voix amie et surtout la joie de pouvoir lire un livre, celui que vous aimez lire. Comment ?

- En disposant de temps libre, d'un magnétophone à cassettes avec micro indépendant (afin d'éviter les bruits de fond). En faisant un enregistrement d'essai d'après le livre que vous aurez choisi et qui permettra de vous agréer. Une fois agréé, vous choisissez avec les responsables de la bibliothèque sonore le ou les titres à enregistrer. Vous vous verrez remettre les cassettes nécessaires aux enregistrements que vous effectuerez à domicile.

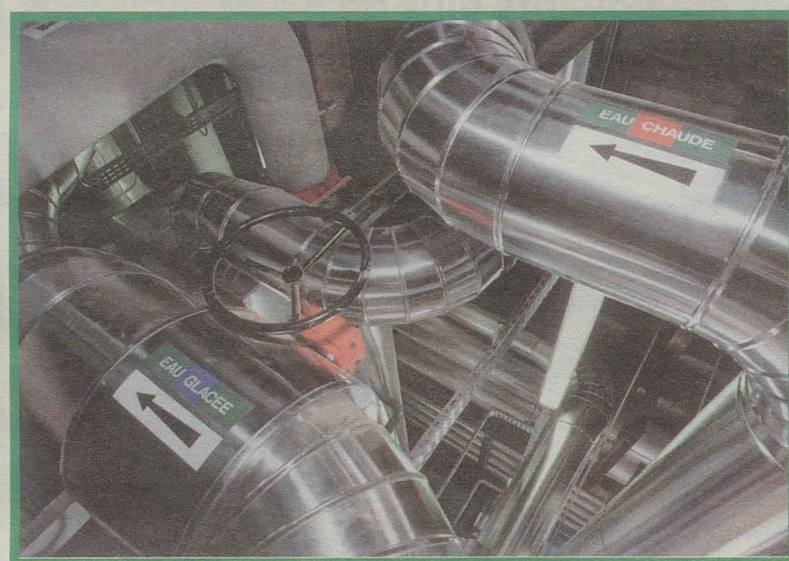
- Vous pouvez aussi aider la bibliothèque sonore en participant, par exemple, à la réalisation du catalogue, à la préparation des envois postaux ou à la gestion du stock de cassettes... Autant de fonctions indispensables à la bonne marche de la bibliothèque sonore.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Une centrale de trigénération pour le réseau montpelliérain de chaleur et de froid

Le réseau urbain de distribution de chaleur et de froid créé à Montpellier il y a 20 ans vient d'être modernisé. Le procédé de trigénération dont il bénéficie aujourd'hui est une technologie des plus performantes qui permet de conjuguer maîtrise des coûts, qualité du service et respect de l'environnement



d'agglomération, la piscine olympique d'Antigone, Le Corum, la bibliothèque municipale centrale et la patinoire Végapolis. Après une période de forte croissance qui a nécessité la création de nouvelles unités de production de chaleur et de froid, la Serm a entamé un programme de rénovation de la centrale de l'hôtel de ville raccordée au réseau urbain en 1986. Cette centrale, mise en

service il y a trente ans, constitue pour le réseau urbain un outil de production essentiel car elle assure un tiers des besoins de chauffage et deux tiers des besoins de climatisation des nouveaux quartiers du centre ville. La recherche d'une solution durable, conforme à la politique énergétique de la ville, a conduit à retenir le procédé de trigénération.

Le procédé de trigénération consiste à produire, à partir de gaz naturel, trois énergies : de l'électricité, de la chaleur et du froid. Cette technologie de pointe, appliquée à un réseau urbain, fait de la centrale de l'hôtel de ville une référence nationale. L'opération, exemplaire, a été conduite en partenariat avec Gaz de France et subventionnée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

La politique de maîtrise de l'énergie et de l'environnement menée à Montpellier s'est traduite, il y a 20 ans, par la création d'un réseau urbain de distribution de chaleur et de froid dont la réalisation et l'exploitation ont été confiées à la Serm. Ce réseau alimente une clientèle diversifiée : 250 000 m² de bureaux, 7000 m² de logements, des hôtels, des centres commerciaux, des administrations, des établissements d'enseignement ainsi que les principaux équipements publics tels que l'hôtel de ville, l'hôtel de la communauté

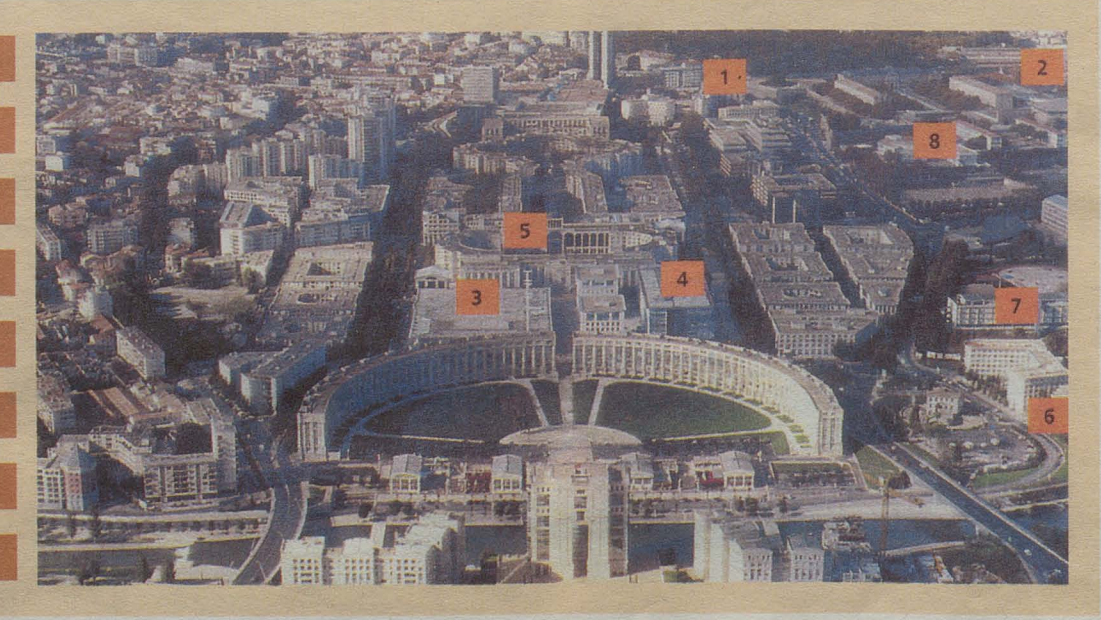
Comment ça marche ? Le gaz naturel alimente les deux moteurs de cogénération. Ces moteurs sont couplés à des alternateurs qui produisent de l'électricité utilisée pour l'autoconsommation et surtout pour la revente à EDF. La chaleur émise par les moteurs lors de la combustion est partiellement valorisée pour alimenter le réseau urbain de chauffage et l'absorbant d'eau chaude. Celui-ci produit à son tour de l'eau glacée pour le réseau urbain de climatisation. Une chaudière au gaz permet d'assurer le

secours des moteurs pour la production d'eau chaude et d'eau glacée au moyen de l'absorbant eau chaude. Un second absorbant à gaz ainsi qu'un turbocompresseur assurent un complément de puissance pour la production d'eau glacée.

Sécurité et protection de l'environnement La nouvelle centrale répond aux exigences réglementaires les plus pointues en terme de protection de l'environnement et de sécurité :

- abandon des fluides frigorigènes chlorés responsables de la disparition la couche d'ozone et utilisation de l'eau à la place
 - remplacement des transformateurs d'électricité
 - limitation des émissions sonores nécessitant le traitement acoustique du bâtiment
 - création d'une nouvelle cheminée pour une meilleure évacuation des fumées
 - renforcement des mesures préventives contre l'incendie et l'explosion contraignant au cloisonnement des locaux à risques et à une meilleure tenue au feu des ouvrants
- Le procédé de trigénération, en diminuant sensiblement les émissions de gaz polluants, contribue à améliorer la qualité de l'air de l'agglomération montpelliéraine et à lutter contre l'effet de serre et la destruction de la couche d'ozone. En terme de bilan environnemental, cela permet une diminution de 7000 tonnes de dioxyde de carbone, d'un quart de tonnes de fuite de CFC, 41 tonnes d'oxyde de soufre, 10 tonnes d'oxydes d'azote, 3 tonnes de poussières et un tiers de tonne d'acide chlorhydrique. La nouvelle centrale, inaugurée le 5 octobre dernier, représente, au delà de la performance technologique, un outil au service du développement durable.

- 1 Centrale de l'Hôtel de Ville
- 2 Corum - Opéra - Palais des Congrès
- 3 Piscine Olympique
- 4 Bibliothèque Municipale Centrale
- 5 Hôtel de la Communauté de l'Agglomération
- 6 Centrale Antigone
- 7 Lycée Mermoz
- 8 Lycée Joffre



OPÉRA JUNIOR RECRUTE DES CHANTEURS DE 16 À 25 ANS VOIX D'HOMMES

Un chœur d'hommes de 40 chanteurs et un chœur de 300 enfants venus de toute la région participeront au prochain spectacle présenté par Opéra Junior, dans une nouvelle production "Der Jasager - Celui qui dit oui", de Kurt Weill et Bertolt Brecht. Les représentations auront lieu en avril 2002. L'inscription est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans dans la limite des places disponibles. Ateliers de formation tous les jeudis de 18h à 21h. Débutants acceptés. Renseignements : 04 67 58 04 89

BUS, TRAM : LE TICKET À 7 FRANCS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

Jusqu'à la fin de l'année, le ticket 1 voyage (aller simple) en bus et en tramway ne vous coûtera que 7 F au lieu de 7,20 F. C'est une conséquence du passage à l'Euro. En effet, la rarefaction des pièces jaunes pose des problèmes de rendu de monnaie, en particulier dans les distributeurs automatiques. Ainsi, tout en simplifiant les problèmes de petite monnaie et d'appoint, TaM incite ses nouveaux clients à découvrir les avantages de son réseau, et à faciliter tous les déplacements liés aux traditionnels achats de Noël. A partir du 1^{er} janvier, le ticket 1 voyage sera vendu au tarif prévu de 1,10€

PRÉSERVEZ VOTRE ARGENT, PRÉSERVEZ VOTRE PLANÈTE

C'est le thème d'une campagne conduite par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Une famille française moyenne consomme près de 4000 kWh par an pour ses équipements électroménager et son éclairage, soit 406,12 euros (2664 francs). Pourtant, en utilisant des équipements basse consommation (ampoules, électroménager), cette dépense pourrait être réduite de 45% environ. Des solutions existent pour mieux maîtriser les consommations d'énergie, et de nombreux équipements basse consommation sont disponibles sur le marché. Pour obtenir de conseils pratiques et gratuits chacun peut contacter le numéro Azur : 0 810 060 050

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE De nouveaux locaux au service de la solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale emménagera au cours du premier semestre 2002 dans un nouveau bâtiment en cours de construction dans le quartier Port Marianne Richter. Ces nouveaux locaux, desservis par la 1^{re} ligne de tramway, permettront de regrouper l'ensemble des services et de mieux accueillir et renseigner le public.

Accueillir, informer et orienter toute personne se trouvant momentanément -ou plus durablement- confrontée à des problèmes particuliers ou à une situation sociale difficile, telles sont, rapidement résumées, les missions essentielles du Centre Communal d'Action Sociale. Des missions auxquelles s'ajoutent notamment différentes actions spécifiques en direction, par exemple, des personnes âgées ou des personnes handicapées.

"Compte tenu du caractère très personnel des informations que le public est amené à confier à nos agents, qu'il s'agisse des travailleurs sociaux ou des assistants sociales, il est très important de pouvoir assurer un accueil personnalisé et de respecter la confidentialité des entretiens. C'est justement ce que nos nouveaux locaux nous permettront de faire" souligne Aimée Vedel, directrice du Centre Communal d'Action Sociale. Actuellement en cours de construction à proxi-

mité de la place Ernest Granier, dans le quartier Port Marianne Richter, les nouveaux locaux dans lesquels le CCAS emménagera en 2002 ont effectivement été conçus pour répondre au mieux aux besoins de chaque service : accueil général et accueil de l'Âge d'Or au rez-de-chaussée, travailleurs sociaux au 1^{er} étage, les autres niveaux du bâtiment, jusqu'au 5^e étage, étant occupés par des services recevant moins de public... Le tout sur 3 000 m², ce qui représente un doublement des surfaces par rapport aux locaux actuels du Centre Communal d'Action Sociale, rue Montpelliéret.



Nouveaux locaux du CCAS : 3000 m² pour mieux accueillir les administrés

Les missions du Centre Communal d'Action Sociale

- Accueil social :** accueil, diagnostic et orientation de toute personne vivant une situation sociale difficile.
- Insertion et emploi :** dans le cadre du dispositif RMI, instruction de la demande d'ouverture du droit et suivi.
- Handicap :** accueil, information et orientation des personnes handicapées et de leurs familles afin de permettre l'accès aux droits, aux aides et aux services existants leur handicap.
- Personnes âgées :** proposer aux seniors des activités de loisirs (clubs et carte âge d'or), les aider à rester à leur domicile dans les meilleures conditions possibles (soins à domicile, aide ménagère, service de télé alarme) ou à trouver une maison de retraite.

Trois questions à Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la Solidarité, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale



Donner de nouveaux locaux au Centre Communal d'Action Sociale, c'était une priorité ?

Les Centres Communaux d'Action Sociale sont d'anciennes institutions issues des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'aide sociale. Rénover une telle institution, cela consiste non seulement à tout mettre en œuvre pour être au plus près de la demande sociale, mais cela se traduit aussi par la volonté d'accueillir les administrés de la meilleure façon possible.

Quels sont, selon vous, les principaux avantages des nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale ?

Je vois, pour résumer, deux avantages essentiels aux locaux dans lesquels le Centre Communal d'Action Sociale va prochainement s'installer. Ces avantages sont d'une part, le regroupement de l'ensemble des services sur un seul et même site et, d'autre part, la grande facilité d'accès de ces nouveaux locaux qui sont desservis par la station de tramway Port Marianne, située juste en face du bâtiment.

Qu'est ce qui va changer dans le service rendu aux administrés ?

Ces nouveaux locaux ont été conçus et réalisés dans le souci permanent d'assurer la meilleure qualité possible du service rendu aux Montpelliérains. Tout a été fait, notamment, pour permettre la confidentialité des entretiens entre les administrés et les assistants sociaux ou les travailleurs sociaux qui accueillent et renseignent le public.



Tournée du soir du service d'aide alimentaire du Samu Social dans les quartiers Clémenceau et Gares, Philippe Saurel, adjoint au maire chargé de la Solidarité, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale, est allé sur le terrain à la rencontre de Mireille Redon, directrice du Samu Social, ainsi que des éducateurs et des bénévoles.

AFGHANISTAN : MÉDECINS SANS FRONTIÈRES LANCE UN APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Médecins Sans Frontières lance un appel à la générosité publique afin de poursuivre ses opérations de secours auprès des populations afghanes. Organisation non gouvernementale, financée à 91% par des dons privés, Médecins Sans Frontières, rappelle qu'une aide humanitaire indépendante est la seule garantie de l'efficacité et de la qualité des secours. Afin de faire face à l'ampleur des besoins, l'association a ouvert une boîte postale spécifiquement dédiée au recueil des dons affectés à cette crise. Elle rappelle que 300 francs correspondent à l'achat de 220 rations alimentaires. "Atteindre les plus jeunes, les plus faibles, les plus isolés a toujours réclamé des trésors de persévérance, des prises de risques et des négociations", déclare le docteur Jean-Hervé Bradol, président de l'association, pour qui la solidarité des donateurs est indispensable.

Adressez vos dons à : Médecins Sans Frontières Afghanistan BP 2000 - 75011 Paris N° Indigo : 0 825 832 832 www.paris.msf.org

SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE LA VILLE D'ALGER

Les personnes souhaitant venir en aide aux personnes sinistrées de la ville d'Alger peuvent effectuer leurs dons en établissant des chèques à l'ordre suivant : CCAS de Montpellier sinistrés d'Alger. Et les adresser au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Montpellier 9, rue Montpelliéret 34 027 Montpellier Cedex. Les virements de sommes plus importantes sont à adresser à la Trésorerie Municipale sur le compte du CCAS. Pour les dons en matériel, il convient de prendre contact avec la Croix Rouge antenne de Montpellier. (Tél. 04 67 60 73 97)

VESTIBOUTIQUE

La Vestiboutique de la Croix-Rouge française, délégation de Montpellier sera ouverte le vendredi 14 décembre de 9h à 15h, au 3 boulevard Henri IV

BULLETIN HISTORIQUE

Le numéro 25 est paru. C'est le premier conçu dans le nouveau bâtiment Bibliothèque Municipale Centrale et Archives de la Ville de Montpellier. Au sommaire de ce bulletin piloté par un nouveau comité de rédaction : "Le bureau de police de Montpellier (1634-1686)" par monsieur Noell ; "Le personnel de fabriques de toiles peintes à Montpellier au XVIII^{ème} siècle", par Alain Chante ; "De Montpellier à la Lune (Edouard Roche)" par Jean-Michel Faidit ; "Les grandes grèves des cheminots dans l'Hérault en 1920" par David Lamoureux ; "D'Amsterdam à Montpellier, l'histoire illustrée de la famille Despous de Paul" par Isabelle Jacquin... Sans oublier la "Chronique" signée Pierre de Peretti, directeur des Archives de Montpellier... Le bulletin est en vente aux Archives de la Ville de Montpellier. Prix : 50 F Archives de la Ville de Montpellier 287, rue Poséidon 34000 Montpellier Tel : 04 67 34 87 50

LE ZOO À L'HEURE D'HIVER

Le zoo de Lunaret est ouvert gratuitement au public, du mardi au dimanche de 9h à 17h et le lundi après-midi de 13h à 17h

LES CONGRÈS EN DÉCEMBRE AU CORUM

45^e Congrès National de Médecine Interne du 5 au 8 décembre, 6e Journée Technique de l'USTV "Verre et énergie" le 7 décembre, Cultures de santé et risques au travail, les 12 et 13 décembre, 18^e Congrès de la Société d'Andrologie de langue française "SALF 2001" du 13 au 15 décembre.

CONFÉRENCES À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

"L'Islande, une île pas comme les autres", conférence - diaporama par Luc David, des Ecologistes de l'Euzière, le 11 décembre à 19h et "Madagascar, un monde à part", conférence avec le GRIVE (Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement), le 18 décembre à 18h30.



Robert Subra, la passion du service public

Conseiller municipal délégué à la lutte contre les tags, les graffitis et l'affichage sauvage, vice président de l'agglomération délégué au tramway, aux transports et aux déplacements, président de la Serm

Quel cheminement vous a conduit à vos fonctions électives actuelles ?

Mon engagement au sein de la municipalité est la conséquence de trois conditions. D'abord mon parcours professionnel : en effet, mon diplôme de Supélec en poche, j'ai choisi, à travers Edf-Gdf, le service public, avec essentiellement des fonctions me mettant en relation avec les clients dont les collectivités territoriales.

Ensuite la rencontre avec le maire : je partage avec lui d'aimer cette ville passionnément. Il m'a donné encore plus le goût de m'engager.

Enfin et par définition, le choix appartenait au maire et ce serait plutôt à lui de dire pour quoi moi.

Comment se concrétise cet engagement ?

En tant que conseiller municipal, je considère que je dois, porter, expliquer, soutenir la politique définie par le maire et son Conseil municipal, et ceci dans tous les domaines. Habitant l'Écusson, je me suis porté volontaire pour participer à la commission "Tags et graffitis" aux côtés de Serge Fleurence, car je suis navré de voir qu'une poignée d'idiots abîment notre ville.

Vous êtes vice-président de la commission tramway, transport et déplacement à l'agglomération. Etes-vous satisfait du fonctionnement de la première ligne de tramway ?

Le tramway est un très grand succès. Voilà encore un pari gagné, et pourtant que de critiques au départ. Nous en sommes ravis mais devons prendre des mesures pour faire face à la demande croissante. Nous travaillons donc au renforcement de la ligne 1 et en particulier nous allons rallonger les rames qui vont passer de 30 à 40 mètres. En attendant l'arrivée de ces nouvelles rames, nous avons été conduits à mettre en place une navette de bus pour assurer la liaison entre le Corum et la fac de lettres, le tramway étant pris d'assaut sur cette section. Nous avons prévu aussi l'extension de la ligne 1 à l'Est, vers Odyseum, et l'aménagement de trois nouveaux arrêts, Millénaire, Malbosq et Mondial 98. Nous allons réaliser la station Comédie avec un dessin qui rappelle un peu les parasols des terrasses de café. Nous travaillons aussi à l'aménagement des trois parkings : Occitanie que nous allons agrandir à 500 places et pour lequel l'architecte a été retenu ; Euromédecine dont nous allons réaménager l'entrée pour le rendre plus attractif ; et Odyseum dont nous étudions le gardiennage.

Ces mesures visent à renforcer ce que nous appelons dans notre jargon l'intermodalité.

L'objectif est que les gens qui viennent de l'extérieur laissent leur voiture à l'entrée de Montpellier dans des parkings et prennent le tramway pour se rendre au centre ville. De la même manière, nous organisons le rabattement de tous les bus du département à différents points de la ligne de tramway pour éviter l'engorgement du secteur de la gare. Ce programme, conduit en parfaite entente avec la Sodétrhé, devrait être terminé en septembre 2002.

Par ailleurs, en même temps que la mise en œuvre du tramway, les bus de Tam ont été modernisés (climatisation, alimentation non polluante en GNV...). Mais aussi, comme sur le tram les accès handicapés vont être progressivement généralisés : c'est une exigence du maire et elle est tout à fait légitime. Les premiers bus équipés arriveront début 2002.

Où en est le projet de construction d'une deuxième ligne de tramway ?



Concertation pour la 2^{ème} ligne de tramway. Aux côtés de Robert Subra, Michel Guibal, adjoint à l'urbanisme et Christophe Moralès vice président de l'Agglomération

La communauté d'agglomération a choisi un tracé préférentiel à l'issue d'une large concertation dont on a déjà beaucoup parlé et sur laquelle je ne reviendrai pas. Le dialogue reste ouvert jusqu'à la déclaration d'utilité publique qui sera prise fin 2002, l'ouverture de l'enquête publique officielle ayant lieu au second trimestre 2002. Mais parallèlement, le maître d'œuvre poursuit son travail. Le groupe de pilotage se réunit tous les 15 jours. Il faut prévoir le déplacement de tous les réseaux, le positionnement des voies dans l'arrière, des stations, les ouvrages d'art, le tracé des pistes cyclables, le choix du matériel, les parkings d'échanges, la réorganisation des parcours de bus... Non seulement il n'y a pas de pause, mais les choses se sont accélérées. L'objectif, c'est de tenir les délais pour une mise en service début 2006.

Tout ceci représente un énorme travail, auquel il faut ajouter le début de la réflexion sur

la ligne 3 qui reliera Juvignac à Palavas, via Montpellier et Lattes.

Quid de la concertation ?

Plus que jamais pendant cette période, je poursuis la concertation avec l'aide des services, pour écouter, rassurer, expliquer, tenter de trouver des solutions aux problèmes individuels, collectifs, écoles, commerces etc. mais toujours en les replaçant dans la finalité du projet qui est de créer à terme un véritable réseau performant qui desserve le maximum de gens. On ne peut pas raisonner "chacun à sa porte". Nous devons avoir une réflexion globale sur l'ensemble des transports et des déplacements.

Il faut nécessairement faire des choix et arriver à un équilibre pour le meilleur service public au meilleur coût : chaque choix est un compromis intelligent entre les services aux clients et le coût supporté par les contribuables. En aucun cas il ne peut s'agir de faire du "n'importe quoi", car nous dérogerions à notre éthique et serions sévèrement jugés. Je n'ai pas été dépaycé par cette exigence parce que la grande culture du service public que j'ai acquise à EDF-GDF je la retrouve à la mairie de Montpellier. Quand je travaillais, mon interlocuteur le plus difficile était la mairie de Montpellier qui avait, plus que d'autres, le souci de la meilleure utilisation possible de l'argent public dans l'intérêt du contribuable.

Et votre délégation à la Serm ?

La Serm, c'est un outil au service du développement de la ville : elle aménage des zones d'activités, des Zac, et réalise des opérations ponctuelles importantes comme la bibliothèque municipale ou le musée Fabre. Elle accompagne les grandes orientations définies par la Ville de Montpellier dans les domaines de l'urbanisme et aussi de l'emploi, soit directe par le bâtiment, soit facilité par les zones "pépinière" et entreprises. Les pilotes restent le maire et Michel Guibal, adjoint à l'urbanisme. Ceci dit la Serm accomplit un travail énorme : chaque semaine, la commission d'appel d'offres se réunit pour faire des choix qui mettent en jeu des sommes très importantes. Je connaissais la solide réputation (en bien) de la Serm quand j'étais directeur d'Edf - Gdf, je puis vous dire qu'elle n'est pas usurpée et on m'a fait un grand honneur en m'en confiant la présidence. Depuis que je suis élu et que j'assume toutes ces responsabilités qu'on vient d'évoquer, je suis ravi d'avoir trouvé une nouvelle passion. Et je travaille tant à la Serm qu'à l'Agglo, et à Tam avec des équipes compétentes, dévouées d'un grand professionnalisme avec lesquelles je partage les valeurs du service public. Bien sûr tout cela occupe, mais si c'était à refaire, "Banco" sans hésiter.

Le nouveau contrat de collecte des déchets et de nettoyage de la ville entre en vigueur le 1^{er} janvier

Montpellier ville propre, une obligation de résultat et de qualité



Ce sont les remarques et doléances exprimées par les Montpelliérains lors des réunions publiques avec le maire, dans le cadre de Montpellier au quotidien ou sur le site Internet de la ville qui ont été les guides de l'élaboration du nouveau contrat de nettoyage. Ce contrat entre en vigueur, avec force moyens et matériels, dès le 1^{er} janvier. Il a été attribué pour 5 ans à la Société Méditerranéenne de Nettoyement, après appel d'offre ouvert européen. Si le précédent contrat exigeait une obligation de moyens, le nouveau privilégie et impose l'obligation de résultat.

A la clé : une ville plus propre ainsi qu'un environnement et un cadre de vie préservés.

Le cahier des charges intégrant ce nouvel objectif a été élaboré avec le plus grand soin. Pour garantir cette obligation, le contrat prévoit des pénalités et des contrôles très stricts qui seront exercés à tout moment, à tous les stades de la prestation et sur toute la ville. Point par point, voici le détail de tout ce qui va changer dans le nettoyage et la collecte des déchets à Montpellier dès le début de l'année prochaine.

Nettoieement et collecte des déchets, ce qui va changer

Ramassage des ordures ménagères

• LA FRÉQUENCE DES COLLECTES VA ÊTRE ADAPTÉE AU VOLUME DES DÉCHETS À COLLECTER.

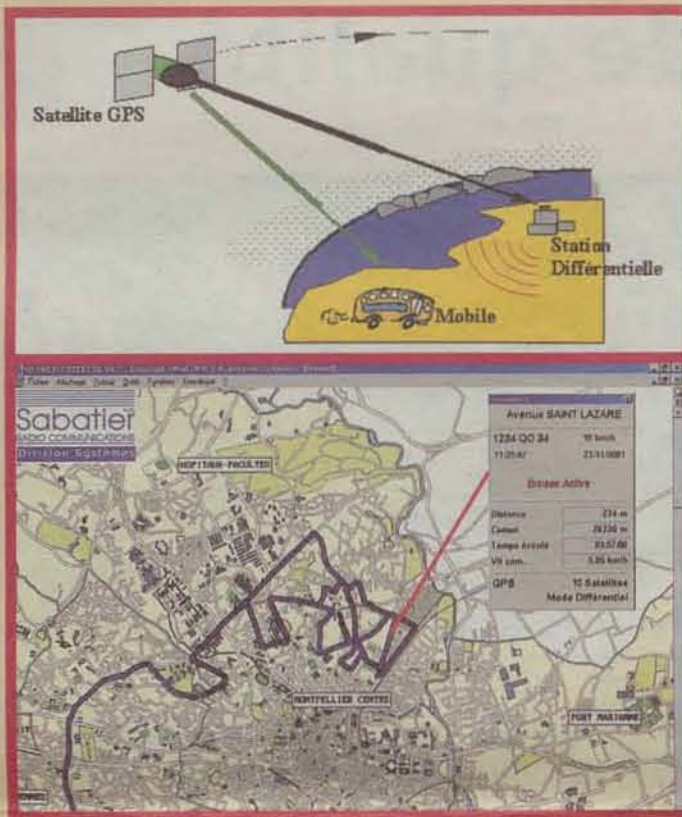
Les nouvelles fréquences, avec des collectes 3 à 7 fois par semaine, tiennent compte de la mise en place de la collecte sélective qui tend à réduire le volume des déchets de la poubelle bleue. La plupart des grandes villes fonctionnent maintenant de cette manière. Certaines ont même mis en place des collectes à fréquence encore plus réduites pour les quartiers résidentiels - à Nantes et Bordeaux, par exemple.

• DES VÉHICULES NEUFS INSONORISÉS À LA POINTE DES NORMES ANTIPOLLUTION : GNV, GPL ET ÉLECTRIQUES.

La ville a fait le choix de l'option environnementale. De la balayeuse, au véhicule haute pression en passant par le camion benne, l'aspire feuilles, la mini-benne laveuse ou la lustreuse, les véhicules sont tous neufs, performants, mais surtout, insonorisés et non polluants (norme EURO 3').

• UN SUIVI EN TEMPS RÉEL DE TOUS LES ENGIN, GRÂCE AU SYSTÈME GPS.

Une action performante est recherchée. Tous les camions-bennes de la collecte et tous les véhicules de nettoyage ont été équipés d'un dispositif GPS, permettant leur localisation à 10 m près par satellite - et en temps réel. Ce suivi des tournées permet d'avoir la certitude que la collecte ou la prestation demandée a bien été effectuée.



Le système GPS permet une visualisation sur ordinateur des itinéraires réels empruntés dans toute la ville par les engins de collecte et la comparaison avec la prestation exigée dans le cahier des charges.

1 - Future norme antipollution européenne.
2 - En français, positionnement global par satellite.

Collecte des encombrants

• LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS AURA LIEU 6 JOURS PAR SEMAINE Y COMPRIS LE DIMANCHE.

En raison de l'augmentation considérable du tonnage collecté, qui est passé de quelques 2 000 tonnes en 1995 à plus de 6 000 tonnes aujourd'hui, le nouveau contrat prévoit d'organiser une collecte six jours par semaine y compris le dimanche, au lieu de une fois par semaine actuellement. Ce service reste gratuit, contrairement à ce qui se passe dans d'autres grandes villes. Il est prévu comme complément à l'apport volontaire dans les cinq points de propreté de la ville et il nécessite la prise d'un rendez-vous obligatoire au 04 99 52 86 87.

Propreté des rues

• UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DES CANTONNIERS ET DES FRÉQUENCES D'INTERVENTION.

Cette multiplication des fréquences et du personnel va permettre d'augmenter de façon significative, le nettoyage des 682 km de voies que compte la ville.

• UN LAVAGE HAUTE-PRESSION DES ESPACES PIÉTONNIERS.

24 circuits de lavage haute-pression des espaces piétonniers vont dorénavant être effectués quotidiennement grâce à de nouveaux engins munis d'un "col de cygne". Il s'agit d'une lance à eau, longue et mobile, dont le jet à très haute pression permet de nettoyer les trottoirs, même en présence de véhicules en stationnement le long des voies.

• LE BALAYAGE DES VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION.

Ce balayage ne concernait jusqu'à présent que 25 km de voies privées ouvertes à la circulation. Dès janvier, ce sont 104 km de cet espace privé qui seront entretenus.

• LA MISE EN PLACE D'ÉQUIPES VOLANTES.

Elles seront chargées d'intervenir ponctuellement, selon les nécessités, pour maintenir la ville dans un état de propreté permanent.



Tous les véhicules sont performants, mais ils sont surtout insonorisés et non polluants.



L'un des 20 dispositifs de collecte enterrés qui seront installés en Centre ville.

La caisse mobile est hissée en position haute pour permettre le retrait des conteneurs.

Collecte sélective

• DANS L'ECUSSON ET UNE PARTIE DE MONTPELLIER CENTRE, LES CONTENEURS DE PRÉ-COLLECTE VONT ÊTRE ENTERRÉS.

Ces conteneurs enterrés seront "jumelés" avec ceux prévus pour la collecte des déchets ménagers dans 20 endroits du centre ville. L'utilisation est simple, facilitée et présente l'avantage de faire disparaître les conteneurs inesthétiques et encombrants des trottoirs.

• LA COLLECTE VA ÊTRE ÉTENDUE À TOUTE LA VILLE.

Grâce à l'augmentation des moyens humains et matériels, c'est dorénavant l'ensemble des montpelliérains qui pourra s'associer au geste écologique du recyclage. De 45 000 en 1995, le nombre de bacs verts distribués est passé à 195 000 en 2001. Dans le même temps, le tonnage des déchets recyclables collectés a augmenté de façon significative en atteignant 2 688 tonnes. Une évolution de 114 %.

Les prochaines réunions de présentation du contrat de collecte et de nettoyage

Le contrat a déjà été présenté, dans le cadre des conseils de quartiers, aux habitants des quartiers Port Marianne, Prés d'Arènes, Croix d'Argent, La Paillette et Hôpitaux-Facultés. D'autres réunions sont prévues :

- Quartier Les Cévennes : le 6 décembre, à 18h à la Maison de Quartier Fanfonne-Guillaume.
- Quartier Montpellier Centre :
 - Secteurs Centre Historique, Comédie : le vendredi 14 décembre, à 18h à la salle Pétrarque.
 - Secteurs Boutonnet, Beaux-Arts, Les Aubes, Antigone : le 17 décembre, à 18h à la Maison de Quartier Frédéric Chopin.
 - Secteurs Gares, Gambetta, Figuierolles, Les Arceaux : le 18 décembre, à 18h à la Maison pour tous Joseph Riquôme.

quartier par quartier, comment s'organisent la collecte et le nettoyage

LÉGENDE DES CARTES DE LA COLLECTE DES DÉCHETS :

Collecte 7 jours sur 7, à partir de 20h (19h dans l'Ecusson), y compris les jours fériés.

Collecte 6 jours sur 7, du lundi au samedi, à partir de 5h30 et ce, pour ne pas désorganiser la gestion des résidences et le travail du personnel employé à sortir et rentrer les conteneurs

Collecte 3 jours par semaine, en soirée, à partir de 20h. Les autocollants qui seront apposés sur les conteneurs vous indiqueront les jours de collecte qui vous concernent, soit : les lundis, mercredis et vendredis ou les dimanches, mardis et jeudis. Renseignements au 04 67 34 59 00

Collecte 3 jours par semaine le matin, à partir de 5h30. Les autocollants qui seront apposés sur les conteneurs vous indiqueront les jours de collecte qui vous concernent, soit : les lundis, mercredis et vendredis ou les mardis, jeudis et samedis. Renseignements au 04 67 34 59 00.

QUARTIER MONTPELLIER CENTRE

Boutonnet, les Beaux-Arts, les Aubes, Antigone, Gares, Comédie, Gambetta, Figuierolles, les Arceaux, Centre historique. Dans l'Ecusson, les sacs devront être déposés dans l'un des 20 dispositifs de pré-collecte enterrés qui vont être mis en place. Le nettoyage des espaces piétonniers sera effectué 3 fois par semaine dans l'Ecusson, dans les secteurs Gare et Gambetta et 2 fois par semaine dans les rues des autres quartiers.



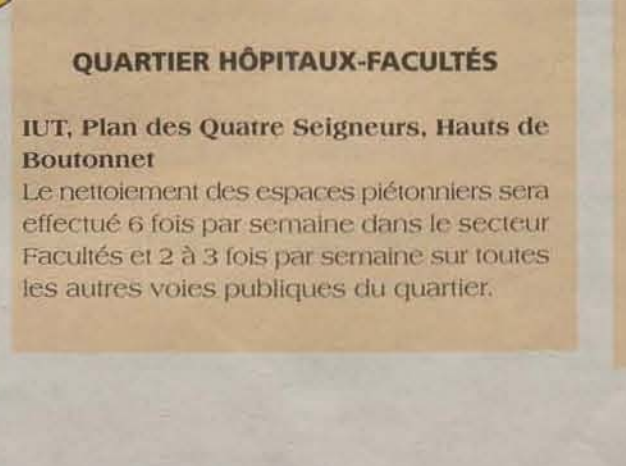
QUARTIER LES CÉVENNES

Petit Bard, Pergola, Les Cévennes, Clémenceau, La Chamberte, La Martelle, Montpellier village. Au Mas de Tesse et à la Chamberte, le nettoyage des espaces piétonniers sera entrepris 6 fois par semaine et 2 fois par semaine sur toutes les autres voies publiques du quartier.



QUARTIER HÔPITAUX-FACULTÉS

IUT, Plan des Quatre Seigneurs, Hauts de Boutonnet. Le nettoyage des espaces piétonniers sera effectué 6 fois par semaine dans le secteur Facultés et 2 à 3 fois par semaine sur toutes les autres voies publiques du quartier.



QUARTIER PORT MARIANNE

La Pompignane, Richter, Le Millénaire, Jacques-Cœur, Odysseum. La fréquence du nettoyage hebdomadaire sera triplée dans les rues des résidences Blaise-Pascal et du secteur Pompignane et doublée dans les autres secteurs.



QUARTIER PRÉS D'ARÈNES

Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Tournezy. Le nettoyage des voies et espaces piétonniers sera effectué 3 fois par semaine à Saint-Martin et à Tournezy et 2 fois par semaine dans tous les autres secteurs.



QUARTIER CROIX D'ARGENT

Estanove, Pas du Loup, Lepic, Tastavin, Mas Devon, Croix d'Argent, Villeneuve d'Angoulême, les Sabines. Le nettoyage sera effectué 5 fois par semaine, dans le secteur de l'Avenue de Toulouse et de l'Avenue de Villeneuve d'Angoulême. Pour toutes les autres voies, la fréquence du nettoyage sera de 2 à 3 fois par semaine.



QUARTIER LA PAILLADE

Hauts de Massane, Mosson, Celleneuve. Le nettoyage sera effectué 6 fois par semaine, au Grand Mail, Avenue de Heidelberg, Avenue de Barcelone et à Celleneuve et 4 fois par semaine aux Hauts de Massane.



Evolution du nettoyage et des collectes depuis 1995

	Les chiffres du contrat de nettoyage de 1995	Les exigences quantitatives et qualitatives du nouveau contrat de 2002	Evolution
Déchets ménagers	82 089 tonnes	87 200 tonnes	+ 6,2 %
Collecte sélective	1 254 tonnes	2 688 tonnes	+114 %
Population desservie par la Collecte sélective	41 000 habitants	224 000 habitants	+ 363 %
Encombrants	2 049 tonnes	6 252 tonnes	+ 205 %
Points de propreté	12 487 tonnes	13 624 tonnes	+ 8 %
Verre	1 901 tonnes	3 800 tonnes	+ 100 %
Papier	1 287 tonnes	1 600 tonnes	+ 24 %
Espaces piétonniers balayés	4 552 992 m ² par semaine	5 909 935 m ² par semaine	+ 30%
Espaces piétonniers lavés	440 739 m ² par semaine	1 690 493 m ² par semaine	+ 284 %
Balayage des voies privées ouvertes à la circulation publique	25 km	104 km	+ 316 %
Lutte contre les tags	7 600 interventions	15 000 interventions	+ 100%

Et les chiens ?

La première des réunions trimestrielles de la Commission "L'animal dans la ville" s'est tenue le 8 novembre dernier à la Mairie en présence d'élus et de représentants d'associations de la protection animale, de la direction des services vétérinaires et des conseils de quartier.

Cette commission est destinée à trouver des solutions pour rendre l'animal "plus civique" et remédier notamment à l'errance des chiens et à leurs déjections sur la voie publique. Déjà les premiers axes de travail ont été tracés : ils s'orientent vers la création d'espaces "chiens libres", tel que celui déjà existant dans le parc de l'Aiguelongue, l'implantation de distributeurs de sachets dans les parcs et les rues du centre ville et l'instauration de mesures répressives, notamment par des amendes. Il prévoit aussi une campagne de responsabilisation et un appel au civisme des Montpellierains propriétaires de chiens.

**Ne laissez pas
votre chien
devenir un semeur
de merde**



Donnez-nous
un coup de main
pour une ville
plus propre.



**Votre rue
vient d'être
méchamment taguée ?
on arrive**

N°Vert : 0 800 34 07 07

Donnez-nous
un coup de fil
si quelque chose
ne va pas.



La propreté de la ville, c'est l'affaire de chacun, pour le bénéfice de tous

L'efficacité des dispositifs mis en place pour rendre la ville propre dépend pour une grande part, de la participation et de la responsabilisation de tous. Ni l'efficacité et la mobilisation des équipes de nettoyage, ni l'augmentation et l'adaptation des fréquences des collectes, ni les progrès techniques ne peuvent remplacer l'effort de chacun. C'est souvent l'incivisme de quelques-uns qui nuit au plus grand nombre. Pour garantir un environnement de qualité, il suffit de respecter quelques règles simples :

- Sortir les poubelles juste avant la collecte et les rentrer au plus tôt dès le ramassage effectué.
- Ne pas déposer ses encombrants sur le trottoir, sans avoir au préalable pris rendez-vous avec le service de collecte au 04 99 52 86 87.
- Utiliser les points de propreté répartis dans la ville.
- Ne pas laisser son chien "polluer" les trottoirs.

**A 20 heures
tout le monde
descend !**



Les poubelles
sortez-les
le soir.



**Les points
propreté de la ville**

- La Paillade, Espace Mosson, Tél. : 04 67 03 22 22.
- Les Cévennes, Allée de la Martelle, Tél. : 04 67 47 10 20.
- Hôpitaux-Facultés, Avenue du Val de Montferriand, Tél. : 04 67 41 37 17.
- Prés d'Arènes, Boulevard Jacques-Fabre-de-Morillon, Tél. : 04 67 58 18 38.

Et les tags ?

Un nouveau contrat d'enlèvement des tags prend effet le 1^{er} janvier 2002. Il prévoit une amélioration significative de la qualité de la prestation et, tout comme pour le nouveau contrat de collecte et de nettoyage, une obligation de résultat. Ce service effectué par une entreprise spécialisée est gratuit, dans la limite du domaine public. Il comprend le recensement systématique des tags et le nettoyage du mobilier urbain, des graffitis et de l'adhésif sauvage. Toutes les interventions sont effectuées dans les 72h, après appel du n°vert : 0 800 34 07 07

Réhabilitées et mises en valeur, les halles Castellane accueillent Virgin et retrouvent leurs étals

Un an après le début des travaux, les halles Castellane, réhabilitées en alliant respect de l'esprit XIX^e et exigence de modernité, abritent désormais les commerçants des halles en rez-de-chaussée et un Virgin Mégastore sur deux niveaux.



Situées en plein cœur de l'Escusson, les halles Castellane ont été construites en 1859, réalisées en charpente métallique de type Baltard et surmontées d'un lanternneau. La réhabilitation entreprise par la ville de Montpellier (mandataire : SERM), confiée à l'architecte montpellierain Emmanuel Nebout, avait pour objectif de redonner à ce bâtiment historique un aspect, une qualité et une fonctionnalité dignes de sa conception et de son emplacement. Après avoir restauré la structure du bâtiment, l'architecte a intégralement repensé



Le Virgin Mégastore de Montpellier a été inauguré le 28 novembre dernier

l'enveloppe de l'édifice afin de lui permettre d'établir de nouvelles relations avec les rues avoisinantes et le quartier. C'est dans cette optique que le rez-de-chaussée a été mis de plain-pied, ses accès multipliés, et les transparences développées entre la rue de la Loge et la place Castellane ainsi qu'entre le grand magasin et la place Jean Jaurès. Les façades, qui ont été habillées de persiennes en bois au premier étage reprennent le motif en arc des anciennes halles. Le rez-de-chaussée a été pourvu de persiennes métalliques qui, tout à la fois, assurent une protection solaire et participent à la sécurité du bâtiment.

À l'intérieur, les volumes ont été divisés afin que le bâtiment abrite non seulement les commerçants de la halle marchande mais également, dans sa partie supérieure une surface d'activité dans laquelle s'est installé le magasin Virgin qui a ouvert ses portes au public le 29 novembre dernier. Un magasin qui occupe une surface de 1 800 m² environ, partiellement en rez-de-chaussée et sur l'ensemble des deux niveaux créés à l'occasion des travaux de réhabilitation, le deuxième étage étant constitué d'une mezzanine.

La halle se développe quant à elle en rez-de-chaussée sur 850 m². Elle accueillera environ 30 étals dès le mois de décembre. La plupart des commerçants qui occupaient un étal avant la réhabilitation seront ainsi de retour après quinze mois d'implantation provisoire à proximité des jardins du Peyrou.

Construites en 1859, réhabilitées en 2001 : les halles Castellane

Le projet des halles Castellane a été conçu par l'architecte de la ville de Montpellier, Jean-Pierre Casao (dit Cassan). Il avait entretenu à ce sujet depuis 1853, une correspondance régulière avec Victor Baltard, grand spécialiste de l'architecture métallique (Halles Centrales de Paris) et grand prix de l'architecture en 1833.

Ainsi, dans l'élaboration de ce projet, Cassan s'était entouré "des lumières des hommes les plus compétents en ces matières" dont Baltard, mais également Michel Chevalier, ingénieur en chef des Mines, Président du Conseil Général de l'Hérault et Eugène Flachet, ingénieur en chef du Chemin de Fer de l'Ouest.

La première pierre de l'ouvrage fut posée le 16 avril 1858 par le Maréchal comte de Castellane qui lui laissa son nom. Les travaux avaient commencé fin mars 1858 avec la démolition de la Poissonnerie construite par Girard en 1748.

L'inauguration eut lieu le 20 février 1859 et, à cette occasion, une messe fut célébrée à l'intérieur du marché par l'évêque Thibault. Par la suite, aucune modification significative ne vint affecter la halle, jusqu'en 1962, où l'architecte Terral fut chargé de réaménager le bâtiment en habillant les façades d'un mur rideau en alliage léger.

(source : "Montpellier - Autour des Halles Castellane" Editions Le Plein Des Sens)



Coût de l'opération :
5 823 552,5 € TTC soit 38 200 000 F
Financement :
• Ville de Montpellier : 1 529 063,6 € soit 10 030 000 F
• Département de l'Hérault : 910 120,63 € soit 5 970 000 F
• Participation privée (implantation Virgin) : 3 384 368,2 € soit 22 200 000 F

VEILLÉE DE NOËL AVEC LA CHORALE NADALENCA :

Depuis plusieurs années, la chorale Nadalenca propose une veillée de Noël, organisée le 24 décembre au soir, à l'Eglise St Mathieu. Une animation de rue précède toujours le concert des chants traditionnels occitans. Fiffes et tambours déambulent dans les rues de la ville, pour conduire le public vers l'église. Le récital polyphonique commencera cette année à 22h45. La célébration de la messe, sera faite dans le prolongement, et en occitan. Eglise St Mathieu - rue Germain (prendre la rue Fournarié, 1^{er} à droite en haut de la rue de l'Université, la rue Germain se trouve dans le prolongement. L'église St Mathieu est sur la gauche, à l'angle de la rue du Calvaire, juste avant la rue de l'Ecole de Pharmacie) Info (Hugues Brunnet) : 04 67 79 31 47

CONTES EN LANGUE DES SIGNES

À la BMC, l'espace intitulé "l'île aux Contes" a été le lieu de tournage du conte "Le petit soldat de plomb" en L.S.F. (Langue des signes Française). Une conteuse sourde a intégralement adapté ce conte en L.S.F. afin de sensibiliser le public sourd à la littérature enfantine ainsi que le public entendant sur la nécessité de rendre accessible le patrimoine culturel sourd. Le reportage sera diffusé dans l'émission "Il suffit d'un signe" de la chaîne "J'aime la télé" dont les programmes débiteront en septembre 2002.

MEDIATHÈQUE FELLINI : INITIATION À LA LECTURE DU FILM

Rendez-vous du 1^{er} trimestre 2002 proposés par les étudiants en arts du spectacle de l'Université Paul Valéry :
Pierre F. Aznar Yan Lhenry Raphaël Lobejon Xavier Robert
- mercredi 23 janvier 2002 à 18h : "Objectivité et subjectivité de la caméra" Suivi de la projection de "Mission : impossible" de Brian de Palma
- mercredi 6 février 2002 à 18h : "Cadrage et sens du plan". Suivi de la projection de "Rébellion" de M. Kobayashi
- mercredi 6 mars 2002 à 18h : "Le montage : invisible ou expressif". Suivi de la projection de "La Horde Sauvage" de Sam Peckinpah
- mercredi 3 avril 2002 à 18h : "La bande son, aussi importante que l'image". Suivi de la projection de "Lost Highway" de David Lynch
Médiathèque Federico Fellini Place Paul Bec 34000 Montpellier - Tel : 04 67 34 87 36 Arrêt Tramway Antigone

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05.11.01

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du conseil municipal.

2 - Informations de M. le député-maire.

3 - "Opération de communication de la ville de Montpellier". Appel d'offres ouvert.

4 - Montants des redevances d'auteurs dues par la ville de Montpellier à la SACEM pour la diffusion des œuvres musicales de son répertoire dans le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville.

5 - Demandes de subventions pour la réalisation de l'opération "Compilation Montpellier 2002", le concours de rock et de musiques actuelles organisé tous les deux ans par la ville.

6 - Aménagement des réserves provisoires du musée Fabre à Garosud. Lancement des appels d'offres ouverts.

7 - Convention de coédition par les éditions Acte Sud et la ville de Montpellier du catalogue de l'exposition Alain Clément organisée au Pavillon du musée Fabre du 01/12/01 au 10/02/02.

8 - Avenant n°1 au marché d'équipement scénique de l'Opéra-Comédie.

9 à 14 - Dans le cadre de la gestion de la dette, remboursements anticipés à la prochaine échéance, d'emprunts conclus auprès de la BNP, de la Caisse des Dépôts et Consignations et du Crédit Agricole.

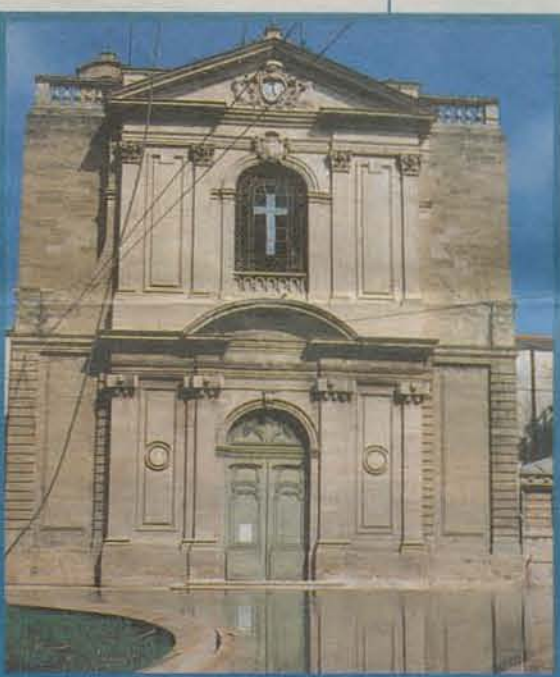
15 - Conversion en euros des tarifs de la taxe de séjour appliquée sur le territoire de la commune.

16 - Attribution de subventions à diverses associations.

17 à 38 - Tarifs en euros applicables à compter du 1er janvier 2002 : par le service Administration générale, les Archives municipales, le ré-

seau des bibliothèques et médiathèques de la ville, le musée Fabre, l'Opéra, la direction de la Communication, les crèches collectives, les crèches familiales, les jardins d'enfants, les haltes-gardiennes, le centre de loisirs municipal Astérix, le service des Restaurants scolaires, le service Jeunesse, le service des Sports, la Direction Informatique et graphique, le service Affaires civiles, militaires et funéraires, le service Affaires commerciales, le service des élections, le Service Hygiène et Santé, le service réceptions Protocole, le service Informations géographiques, le service Espace Urbain propreté et le service des Espaces Verts.

39 à 45 - Garanties de la ville pour des emprunts souscrits :



n°66 - Acquisition de la chapelle Saint-Charles.

par l'Association Languedocienne pour l'Aide aux Insuffisants Mentaux (ALPAM) pour l'extension du CAT la Croix Verte ; par le Centre Communal d'Action Sociale pour une mise en conformité de la résidence foyer La Carriéra et la réalisation de nouveaux locaux à Richier ; par l'Office public des H.L.M. du département de l'Hérault pour financer la construction de logements à la résidence l'Albarot, sise ZAC Jacques-Cœur.

46 - Transfert de la gare routière de la ville de Montpellier à la Communauté d'agglomération.

47 - Appel à candidature en vue de la vente du concessionnaire de la boutique du planétarium Galilée.

48 à 50 - Réforme des matériels agricoles, des mobiliers de bu-

reau et des véhicules de la ville.

51 - Approbation du dossier de consultation des maîtres d'œuvre pour la réalisation de deux bâtiments publics, place de la Comédie destinés à abriter un bureau de police municipale, des sanitaires publics, des locaux techniques, une billetterie culturelle et un point presse.

52 - Désignation d'un nouveau représentant de la ville à la Commission locale du secteur sauvegardé.

53 - Approbation du deuxième programme d'action complémentaire du fonds d'intervention pour la ville destiné à être réalisé dans le cadre du contrat de ville et du grand projet de ville de Montpellier. Demandes de subventions.

54 - Sollicitation d'un accord de M. le Préfet pour une déclaration d'utilité publique avec bénéfice d'une procédure d'urgence devant permettre l'élargissement de la rue Henri-Becquerel.

55 - Approbation du mandat d'études confié à la SERM pour la réalisation d'un hôtel 4 étoiles à proximité du Corum.

56 - Délimitation du périmètre d'étude nécessaire à la réalisation de la nouvelle gare centrale de Montpellier.

57 et 58 - Projet de base d'aviron sur le Lez. Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre et élection des membres du jury. Consultation de bureaux d'études techniques pour l'aménagement du Lez et élection des membres élus du jury.

59 - Approbation des objectifs de l'OPAH Boutonnet Beaux-Arts. Lancement d'une mise en concurrence simplifiée pour une mission de suivi animation. Demande de subventions.

60 - Adoption du projet d'aménagement et de prolongement de la rue de la Vieille Poste, entre le rond-point Benjamin Franklin et la future déviation de RN 113 et de la RN 110 à l'Est de Montpellier proposé

par la communauté d'agglomération et modalités de concertation du public.

61 - Approbation de la convention de mandat pour la réalisation des équipements primaires de la ZAC Port Marianne - Jardins de la Lironde.

62 à 65 - Aménagement en zone franche urbaine de la Paillade de la ZAC Parc 2000. Agréments des candidatures de la Société Languedoc, de la société SREAM, de la société TPLM et des sociétés Valentin Verdut et François Escrivà.

66 - Acquisition de la chapelle Saint-Charles.

67 - Acquisition d'une parcelle sise rue de Ferran appartenant à M. Henri Morhaim, nécessaire à la réalisation de l'opération "Lez vert".

68 - Exercice du droit de préemption sur la propriété Perez, sise 17 bis, avenue de Maurin, et adoption d'une convention d'acquisition ville / communauté d'agglomération de Montpellier.

69 - Acquisition de terrains appartenant à l'armée, nécessaires à l'élargissement des rues de Nazareth, Marie-Carizgues, du 81e Régiment d'infanterie, Saint-Vincent de Paul et Colonel Marchand.

70 - Acquisition d'une parcelle sise avenue de Palavas, appartenant à France Télécom, devant permettre l'aménagement d'un espace extérieur autour de la médiathèque Garcia-Lorca.

71 - Acquisition de la propriété Nouvel, sise 31 avenue Jean-Mermoz, destinée à constituer une réserve foncière.

72 - Restitution de parcelles aux consorts Caussin et acquisition d'une parcelle sise rue des Pardigals, appartenant aux consorts Caussin pour incorporation au domaine public communal.

73 - Acquisition d'une parcelle appartenant à Mme Cayla nécessaire à l'aménagement hydraulique de la Lironde et de la transparence Lez-Lironde.

74 - Déclassement du domaine public communal, d'une partie de la rue des Marronniers et cession au Conseil général pour permettre l'opération de réhabilitation du CES Gérard-Philippe.

75 - Cession gratuite à la ville des terrains appartenant à l'association Immobilière du Faubourg Saint-Jaumes, nécessaires à la mise en alignement de la rue Portalière des Masques.

76 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'aménagement d'un parvis et d'un parking aux abords du centre nautique de la Paillade.

77 et 78 - Adoption d'une convention Ville / la Poste pour la gestion du parking Rondet et d'une convention Ville / SNCF pour l'entretien du mur de culée de la passerelle Auguste-Comte.

79 à 82 - Dénominations de nouvelles voies : Rue de la Nuit du 4 août 1789 (située entre la rue Trocmé et la rue du Chemin de Moularès dans le quartier Port Marianne) ; Place Tycho Brahé (espace crée entre la résidence Hanneman et la rue Denis-Papin) ; Rues Titien, Verrochio, le Tintoret, Fra-Angelico, Sandro-Botticelli (situées ZAC les Jardins de la Lironde) et Rue Casanova (située parallèlement à l'avenue des Prés d'Arènes).

83 - Lancement d'un appel d'offres ouvert européen pour le nettoyage du mobilier urbain et la lutte contre les graffiti et l'affichage sauvage.

84 - Renouveau du marché "Etudes et contrôle de voirie", après appel d'offres ouvert.

85 - Passation d'un marché de fourniture de pièces de serrurerie et d'exécution de travaux associés avec le groupement d'entreprises UrbanT/Colas.

86 - Programme 2001 de classement dans le domaine public communal de certaines voies privées : Rues et places des vestales, Christian-Dior, Nina-Ricci, du Pressoir, du Sarmant, des Pampres, Alphonse-Allais, Albert-Viger, François-Astier, Albert-Louvel, Yvan, Jean-Thuille (en partie), Joseph-Guerre, Alfred-Jarry, René-Grousset, Brillat-Savarin (en partie).

87 et 88 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mise en sécurité des installations d'éclairage des voies et réseaux de 15 résidences ACM classées dans le domaine public - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture et la plantation de végétaux du service Espaces verts.

89 - Modification du barème d'évaluation de la valeur des

arbres d'ornement utilisé pour le calcul des préjudices.

90 - Dénomination du jardin situé au pied du Corum, présentant les vestiges de la chapelle de l'hôpital médiéval du Saint-Esprit et la reconstitution la porte du Pila Saint-Gély ; Jardin archéologique.

91 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour le marché annuel d'arrosage des espaces verts de la ville.

92 à 94 - Lancement de procédures de consultation par mise en concurrence simplifiée ; pour l'aménagement d'un parc, rue des Araucarias, dans le quartier Petit-Bard, avec demande de subventions, pour l'entretien du patrimoine arboré de la ville et, pour la réparation et la maintenance des engins de la station de compostage.

95 - Avenant n°1 au marché de création d'enclos pour les animaux du parc zoologique de Lunaret.

96 - Signature d'un marché avec l'entreprise Javel retenue après appel d'offres ouvert pour effectuer la rénovation (lot électricité) des bureaux de la Mairie B.

97 - Adoption de conventions d'indemnisation des frais de déplacement des commerçants des halles Castellane.

98 - Fixation des montants des redevances d'occupation et de charges de fonctionnement, d'entretien et de maintenance, applicables aux tributaires d'emplacements dans les halles Castellane.

99 - Adoption d'une convention déterminant le montant de la participation Ville/CCL/associations de commerçants aux illuminations des fêtes de fin d'année.

100 - Lancement d'un appel à candidature pour l'exploitation du petit train du parc zoologique de Lunaret.

101 - Demande de constatation de l'état de catastrophe naturelle pour permettre l'indemnisation des victimes des inondations du 9/10/01.

102 - Autorisation d'un plan d'épandage des boues compostées sur certains sols agricoles du territoire communal.

103 - Fourniture automobile. Appel à candidatures dans le cadre d'une délégation de service public et désignation des membres de la commission.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.11.01

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Information de M. le député maire.

3 - Désignation de Françoise d'Abunio pour représenter la Ville au conseil d'administration de l'UFER d'odontologie.

4 - Le livre "Montpellier métropole du sud", édité par la Ville avec le concours des éditions Fayard, est mis en vente au prix de 30 euros (196,80€).

5 - L'Institut juif Maimonide va s'ouvrir aux Chrétiens et aux Musulmans et prendra le nom d'Institut Maimonide. Avertissement et Thomas d'Aquin". La Ville soutient cette initiative conforme aux valeurs qui furent les siennes au cours des siècles : humanisme, la tolérance, le dialogue interculturel, intellectuel et scientifique. Elle adhère à l'association et désigne son représentant : Hélène Mandroux-Colas.

6 - Adhésion de la ville au Conseil International des Archives, qui permettrait de rendre plus efficace le service municipal des archives.

7 - Résiliation de l'opération maintenance de l'Atelier Ha ! concernant la crypte Notre-Dame des Tables.

8 - 10 - Demande de subventions et de mécénats, et convention de partenariat pour trois grandes expositions organisées en 2002 : du 30 mars au 31 août, à l'ancienne bibliothèque, "Sculptures d'ombre" de Claudio Parnigiani ; du 12 avril au 23 juin, au pavillon du musée Fabre, "Made in USA - l'art américain de 1908 à 1947" ; du 13 juillet au 29 septembre, au pavillon du musée Fabre, "Symboles sacrés - Quatre mille ans d'arts premiers des Amériques".

11 - Avenant au deuxième Contrat Enfance, préalable à la signature d'un troisième contrat. Cet avenant permettra d'améliorer la qualité de l'accueil et de créer 30 places supplémentaires en halte-garderie et 80 places en centre de loisirs sans hébergement.

12 - Réfection de laire de jeu en gazon synthétique du terrain de football Astruc, rue des Coronilles. Cette opération, retenue dans le cadre des répartitions des bénéfices de la Coupe du Monde 98, fait l'objet d'une subvention d'Etat.

13 - Modalité d'utilisation des véhicules municipaux.

14 - Décision d'attribuer une indemnité de conseil aux receveurs municipaux.

15 - Recrutement de médecins vacataires intervenant ponctuellement dans les services de petite enfance. Modalités d'intervention et rémunération.

16 - Création d'un poste d'ingénieur en chef pour le planétarium Galilée à Odysseum.

17 - Attribution de subventions à diverses associations

18 - Désignation des représentants de la Ville à la Semfim, suite à l'augmentation de capital de cette dernière.

19 - Garantie de la Ville à la Sem pour le financement de travaux sur le réseau montpelliérain de chauffage et climatisation.

20 - Garantie de la ville à l'association du Mas des Moulins pour le financement de la mise en conformité de la MECS Bonsecours, ZAC des Moulins.

21 - Réforme de matériel informatique.

22 - Débat d'orientation budgétaire pour 2002.

23 - 26 - Agrément de candidatures : SCI UNOFL Orléans Saint Marc, ZAC d'Antigone, Groupe Bilui et Roxim Management, ZAC Malbosc.

27 - La Ville donne un avis favorable à la mise en compatibilité du PLU de Montpellier avec le projet d'aménagement par le département de l'Hérault de la RD 65, entre la place Paul-Henri Spaak et le rond-point d'Alco.

28 - Acquisition de la parcelle IL 334, rue de la Bégude.

29 - Appel d'offres ouvert pour les travaux nécessaires au contrôle d'accès à la zone piétonne du centre historique (travaux de génie civil, bornes électriques, bornes d'appel).

30 - Dénomination d'une voie, quartier Hôpitaux Facultés : rue du Clos Jolival.

31 - Appel d'offres pour le projet de reconstitution de la fontaine des Trois Grâces. L'aménagement comprend : des effets d'eau constitués par un ruissellement sur des marches en caladons et des jets croisés et dirigés vers l'extérieur ; un caniveau périphérique de récupération des eaux avec une margelle basse ; une mise en valeur nocturne des angelots, de la margelle de l'actuelle fontaine et du caniveau extérieur.

32 - Affaire retirée de l'ordre du jour.

33 - 36 - Appel d'offres pour : le revêtement de trottoirs en asphalté coulé ; la reprise de tranchées ; les travaux de maintenance des espaces piétonniers ; la maintenance et l'entretien des voies.

37 - Classement des rues Edmond Lautard et Michel Teule dans le domaine public communal.

38 - Convention d'indemnisation des frais de déplacement pour les commerçants des halles Castellane.

Débat d'orientations budgétaires pour 2002

Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion de définir les choix stratégiques du budget 2002 à partir de la situation financière de la ville et du contexte socio-économique général. Le budget sera voté le 20 décembre. Le développement de services de proximité est une demande constante des Montpelliérains pour une ville encore plus solidaire, plus sûre et plus durable. Les grandes orientations pour le budget 2002 répondent à ces aspirations :

UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE

Le contrat de ville et le grand projet de ville, qui instaurent un partenariat avec les services de l'Etat et du Département, permettent de renforcer l'action en faveur des quartiers en difficultés :

- La subvention au CCAS continue à progresser
- Une bourse "Initiatives Jeunes" est créée pour favoriser les projets axés sur la solidarité et la citoyenneté
- Un réseau de bornes multimédias est installé pour faciliter l'accès à tous d'Internet

UNE VILLE PLUS SÛRE

L'amélioration de la sécurité nécessite des effectifs importants : on compte 86 policiers et 30 agents locaux de médiation sociale au sein de la direction de la sûreté du domaine public de la ville

- 12 agents assurent le suivi du réseau de caméras de vidéo-surveillance au centre superviseur urbain
- Des radars ont été installés pour sanctionner et tenter de réduire les infractions

UNE VILLE SOUCIEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

- A l'occasion du renouvellement du contrat de collecte des déchets et de nettoyage, les prestations ont été améliorées, ce qui induit un coût supplémentaire : la surface d'espaces piétons lavés augmente de 284%, 4 fois plus de voies privées seront nettoyées, la collecte sélective est étendue, le ramassage des encombrants est plus fréquent (cf dossier p9 à 12).
- La commission "Animal dans la ville" prépare entre autre, l'installation de distributeurs de sacs pour les déjections canines.

LES GRANDES ORIENTATIONS S'ÉTABLISSENT AINSI :

Budget total : 270,1€ (1 772MF)
Recettes de fonctionnement : 247 M€ (1 621,4 MF)
Dépenses de fonctionnement : 194,8 M€ (1 277,6 MF)
Investissement : 59,5 M€ (390 MF)
Désendettement : 3M€ (20MF)
Baisse des recettes fiscales (Teom) : -7,1 M€ (-47 MF)

Calendrier des manifestations sportives

- 16 décembre Volley-ball : Montpellier Volley/Avignon, 20h30, palais des sports René Bougnol.
- 17 décembre Tir à l'arc : compétition de tir, à partir de 9h, siand de tir de Montmaur. Athlétisme : championnat régional, à partir de 10h, stade Philippiès.
- 21 décembre Handball : tournoi jeunes 2001, palais des sports René Bougnol et différents sites.
- 22 décembre Basket-ball : Montpellier Pallade Basket/Le Mans, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.
- 23 décembre Football : tournoi de football en salle, à partir de 9h, gymnase Marcel Cerdan.
- 30 décembre Football : tournoi de football en salle, à partir de 9h, gymnase Marcel Cerdan.
- 5 janvier Football : tournoi de football en salle des débutants de l'A.S. Saint Marin Gazelec, à partir de 10h, gymnase Ferrari.
- 6 janvier Basket-ball : Montpellier Pallade Basket/Dijon, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.
- 7 janvier Rugby à XIII : Montpellier XIII/Barcarès, 15h, Grammont. Football : tournoi de football en salle de l'A.S. Grand M, à partir de 10h, gymnase Marcel Cerdan. Rugby : Montpellier Rugby Club/Toulon, 15h, stade Sabatié.
- 11 janvier Cross : championnat d'académie de cross, 15h, parcours de Grammont.
- 13 janvier Football : Montpellier/Le Mans, stade de la Mosson - Mondial 98. Volley-ball : Montpellier/Martigues, 20h30, palais des sports de Castelnaud le Lez.

Yannick Cadilhac, champion de France minimes sur 50 mètres nage libre

Yannick Cadilhac, jeune nageur de l'ASPTT Montpellier (14 ans), a remporté au mois de juillet dernier le titre de Champion de France Minimes de natation sur 50 mètres nage libre. Entraîné par Bruno Dumas, qui a repéré chez lui "la trempe des grands champions", Yannick, né en 1987 à Montpellier, fait partie de ces sportifs qui progressent régulièrement et sûrement, améliorant au fil des ans leur assurance et leur niveau. A 14 ans, ce titre de Champion de France lui ouvre les portes des séries nationales.



Yannick Cadilhac (au centre)

Montpellier Tennis Grammont : service gagnant !

Tennis loisir, initiation, perfectionnement, compétition...
Le club Montpellier Tennis Grammont est ouvert à toutes et à tous, tout au long de l'année, sept jours sur sept.



Adultes ou enfants, joueurs classés ou débutants, adeptes des cours particuliers, des cours collectifs ou des stages, de très nombreux joueurs fréquentent régulièrement les 12 terrains du complexe de tennis de Grammont. L'accueil des jeunes représente une part importante de l'activité du club Montpellier Tennis Grammont, présidé par Maurice Reboah, avec, notamment, une école de tennis qui accueille les enfants à partir de l'âge de 4 ans (mini-tennis) et des stages pendant les vacances scolaires.

équipes (masculines, féminines et jeunes) qui sont engagées pour défendre les couleurs du club alors que trois tournois sont d'ores et déjà programmés (dont deux homologués par la Fédération Française de Tennis) à Grammont : un tournoi interne au mois de mai 2002 (homologué), un tournoi open 1^{re} catégorie en juillet 2002 (homologué) et un tournoi spécial carte jeunes au mois d'août 2002.

Montpellier Tennis Grammont,
2733, avenue Albert Einstein
34000 Montpellier. Tél. : 04 67 64 29 55.

Trois questions à Anne-Marie Valat, directrice du club Montpellier Tennis Grammont

Accueillir des jeunes, c'est important pour le Montpellier Tennis Grammont ?

C'est une véritable priorité. D'abord parce que le sport est très formateur pour les jeunes et ensuite parce qu'un sport, quel qu'il soit, a besoin d'attirer de nouveaux pratiquants pour pouvoir se développer. C'est pour cela que, depuis toujours, nous menons différentes actions en direction des jeunes.

Quelles sont ces actions ?

Pour les enfants, à partir de 4 ans, nous avons mis en place une école de tennis et de mini-tennis. Cette école, qui compte 120 élèves, fonctionne le mercredi et le samedi.

Quelles activités proposez-vous dans ce cadre là ?

Nous proposons trois types d'activités dans le cadre de la "Carte Eté Jeunes" : pratique

du tennis, formation (cours collectifs) et apprentissage de la compétition (tournoi). Cet été encore, l'opération "Carte Eté Jeunes" s'est très bien déroulée et nous avons reçu au total plus de 1 400 jeunes dans une ambiance agréable et toujours très animée.



Le MHB et le MRC, parrainent le sport dans les quartiers

Afin de développer et d'optimiser l'action qu'elle mène dans le cadre de l'animation sportive, la Ville de Montpellier élabore des dispositifs de partenariat avec les clubs sportifs montpelliérains. Cette nouvelle stratégie connaît déjà des résultats remarquables dans tous les milieux et temps d'intervention : scolaire, vie des quartiers, vacances.

Le Montpellier Handball et le Montpellier

Rugby Club sont des partenaires privilégiés de cette opération et contribuent largement à la présence dans notre ville d'un sport de haut niveau et d'un sport au bénéfice du plus grand nombre. C'est le 12 octobre dernier qu'a eu lieu, au gymnase Roger Couderc, le lancement du parrainage 2001/2002, par des joueurs professionnels des deux équipes, d'enfants des différents quartiers de la ville.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CENTRALE
Bienvenue à l'Espace Homère,
l'espace-lecture de tous les
déficients visuels

L'Espace Homère situé à la bibliothèque municipale est un secteur spécifiquement destiné aux personnes non-voyantes et malvoyantes. D'accès libre et facilité, il permet en toute autonomie, grâce à une technologie performante, d'allier la connaissance au plaisir de lire.

La nouvelle bibliothèque municipale centrale (BMC) a ouvert ses portes en octobre 2000. Des bibles lecteurs aux chercheurs, quel que soit le niveau de lecture souhaité, tout a été étudié pour faciliter l'accès des publics à l'ensemble des typologies de documents existants et aux toutes nouvelles technologies. Il a été tenu compte aussi, de tous les degrés de mobilité et d'autonomie des lecteurs : pas plus qu'il n'y a de clivage entre enfants et adultes, il n'y a de clivage entre personnes valides et personnes atteintes d'un handicap sensoriel ou moteur. Les départements thématiques, les espaces de rencontre, les secteurs spécialisés sont ouverts à tous les publics sans distinction. La volonté est à l'accessibilité, la transversalité et la diffusion de la connaissance.

UNE ACCESSIBILITÉ ET UN ACCOMPAGNEMENT AD HOC

L'intégration des personnes déficientes visuelles a été pensée à l'intérieur comme à l'extérieur de la bibliothèque. Moins de 10 structures de ce type existent en France. L'entrée principale, située Place Dionysos, se trouve à une vingtaine de mètres de la station de tramway "Place de l'Europe". Elle a été équipée d'une balise d'audio guidage qui délivre des informations vocales permettant de s'orienter. Ces messages sont captés par toutes les personnes non-voyantes équipées du boîtier spécial destiné, notamment, à sécuriser la traversée des carrefours à feu en ville - ce boîtier peut être prêté par la bibliothèque, à tous les usagers non-voyants qui le souhaitent. A l'intérieur, d'autres balises sont placées à des endroits stratégiques pour faciliter le repérage : au niveau de la banque d'accueil dans le hall et à chaque sortie d'ascenseur. Au sol, dans le grand hall d'accueil, des bandes rugueuses permettent à toute personne équipée d'une canne blanche d'être guidée vers le forum de l'actualité, la banque d'inscription et de prêt ou vers les ascenseurs dont les boutons d'appel des étages sont tous en braille. A l'Espace Homère, deux bibliothécaires, formées au braille, sont chargées de l'accueil et



A l'Espace Homère, tous les documents écrits de la bibliothèque peuvent être scannés afin d'être lus en braille ou écoutés grâce à une synthèse vocale.

de l'animation. Elles sont relayées au sein des autres secteurs par plusieurs autres bibliothécaires, membres de la commission "Handicap et bibliothèque" qui participent à l'intégration de tous les lecteurs quel que soit leur handicap.

UN ESPACE EN CONTINUUM

L'Espace Homère ne se trouve nullement isolé du reste de la bibliothèque. Il est situé au 2^e étage, en accès libre, à proximité du secteur Littérature et Art. Il a été pensé pour que la transition avec les autres secteurs se fasse naturellement : les livres en gros caractères et les documents sonores sont à la disposition de tous les lecteurs qu'ils soient bien ou malvoyants, les albums tactiles sont utilisés par les petits autant que par les grands et les postes d'écoute des cassettes enregistrées sont à ce jour, régulièrement fréquentés par tous ceux qui le désirent. Inversement, la fréquentation des autres secteurs par les lecteurs malvoyants a été soigneusement pensée. Les derniers numéros des revues en braille ou en gros caractères sont disponibles au Forum de l'actualité, situé au rez-de-chaussée. Des téléagrandisseurs qui permettent de grossir les caractères des revues, journaux et ouvrages à la consultation, sont situés dans tous les espaces publics. Enfin, une fonction



Les livres tactiles pour enfants rivalisent d'imagination pour proposer des illustrations en reliefs composées de matériaux très différents.



Les quatre cabines individuelles de lecture et d'écoute sont toutes équipées en matériel particulièrement perfectionné.

"zoom" facilite dès l'accueil, la consultation sur écran du catalogue général des collections et du guide multimédia d'accès à la bibliothèque et à ses services. Les enfants, quant à eux disposent aussi d'un grand choix d'ouvrages tactiles, de textes enregistrés et de livres en braille au sein de l'Espace Jeunesse, comme à l'Espace Homère.

DES "MACHINES À LIRE" DE HAUTE TECHNOLOGIE

A l'Espace Homère, tous les documents écrits de la bibliothèque - 200 000 sont accessibles au public - peuvent être scannés afin d'être lus en braille ou écoutés grâce à une synthèse vocale. Quatre cabines individuelles de lecture et d'écoute, connectées au catalogue de la bibliothèque et à Internet, sont équipées en matériels et logiciels particulièrement performants. Ces équipements sont d'ailleurs régulièrement utilisés par des lecteurs qui souhaitent les essayer avant d'en effectuer l'achat pour leur domicile. Deux des cabines sont plus spécialement destinées aux personnes non-voyantes. Dans la première, il est possible de lire en synthèse vocale un texte ou un document numérique préalablement scanné, de suivre en complémentarité ce même texte en braille, puis de l'imprimer. Dans la deuxième cabine, une machine à lire numérise et traduit en synthèse vocale n'importe quel document. Son utilisation est simple, elle fonctionne un peu comme une photocopieuse. Son utilisation s'est avérée convenir particulièrement aux personnes non initiées à l'informatique et à celles d'entre elles qui sont les plus âgées. Enfin, dans les deux dernières cabines, les personnes malvoyantes disposent d'un écran 21 pouces très confortable et d'un logiciel de grossissement de caractères et de synthèse vocale fonctionnant avec un scanner.

L'Espace Homère en chiffres

- 100 m² de superficie
- 2 cabines pour les malvoyants : ordinateurs avec scanner, logiciels de grossissement de caractères (zoom jusqu'à 16 fois et possibilité de faire varier les contrastes et les couleurs pour faciliter la lecture) et de synthèse vocale (choix de la voix, de la vitesse et du volume).
- 2 cabines pour les non-voyants : ordinateurs avec logiciels de synthèse vocale et plage braille reliés à un scanner à imprimante braille et "machine à lire".
- 1943 documents sonores : cassettes et CD de textes enregistrés (romans, contes, poésie, documentaires...).
- 201 livres en braille (stockés en magasin en raison de leur volume important).
- 2345 ouvrages en gros caractères.
- 32 albums tactiles.
- 14 titres de périodiques, dont 7 titres en cassettes.
- Livres numériques et e-book : le cybook de Cytale (en cours d'acquisition).
- Sites Internet spécifiques (sélection en cours).

L'actualité de la BMC

Le 7 décembre, une journée dédiée intitulée "Bibliothèques et publics handicapés visuels" organisée à la Bibliothèque municipale centrale (BMC) à l'initiative de la Bibliothèque Publique d'Information et avec l'appui de la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture) a regroupé pour un échange d'idées et d'expériences, des responsables de bibliothèques publiques ou universitaires. A l'ordre du jour : les collections de documents adaptés (sonores, en braille ou en gros caractères) et les dispositifs techniques, matériels ou logiciels d'aide à la lecture numérisée.

Les partenariats

La BMC multiplie les partenariats avec les associations de personnes handicapées et avec la Bibliothèque départementale de prêt dans le cadre de conventions avec le département. Ils concernent actuellement les prêts de documents. En projet : l'accompagnement en minibus à la BMC des lecteurs déficients visuels du département. Renseignements : Bibliothèque municipale centrale. Tél. : 04 67 34 87 00

Visionner des films grâce au système d'audiovision

Le système d'audiovision, situé à la Médiathèque Fellini, permet au public non-voyant de "visionner" un film, grâce à un casque permettant d'entendre les dialogues et de suivre en même temps une bande son d'accompagnement décrivant les images diffusées. Il existe un programme régulier de projections de films. Renseignements : Médiathèque Federico-Fellini. Tél. : 04 67 34 87 36.

agenda

Festival international du cinéma méditerranéen

Entretien avec Jean-François Bourgeot, nouveau directeur du festival

Vous êtes le nouveau "Monsieur cinéma Méditerranéen", c'est un défi de taille à relever ?

Cette responsabilité est une des plus belles choses qui me soit arrivée. C'est gratifiant et agréable. J'ai conscience d'hériter de quelque chose de lourd avec une barre placée très haut. Le Festival fonctionne bien et l'a encore prouvé cette année. Le défi est de taille, mais l'un de mes atouts est de l'avoir bien fréquenté de l'intérieur pendant de nombreuses années. En tant que membre du jury de la critique et comme responsable du quotidien. Dans le champ artistique le cinéma est ma passion principale et une des premières choses que j'ai faites en arrivant à Montpellier il y a 25 ans, a été de m'inscrire au ciné-club Jean-Vigo. J'y ai rencontré Pierre Pitiot et Henri Talvat qui sont devenus mes amis et c'est à eux que je dois une bonne part de ma culture cinématographique. Le fait de m'être spécialisé dans le domaine des spectacles et en particulier du cinéma dans le cadre de mon métier de journaliste à Midi Libre me donne également une certaine confiance. Mais le "job" n'a rien d'une sinécure et, évidemment, il faudra, encore et toujours prouver...

Comment s'organise cette relève ?

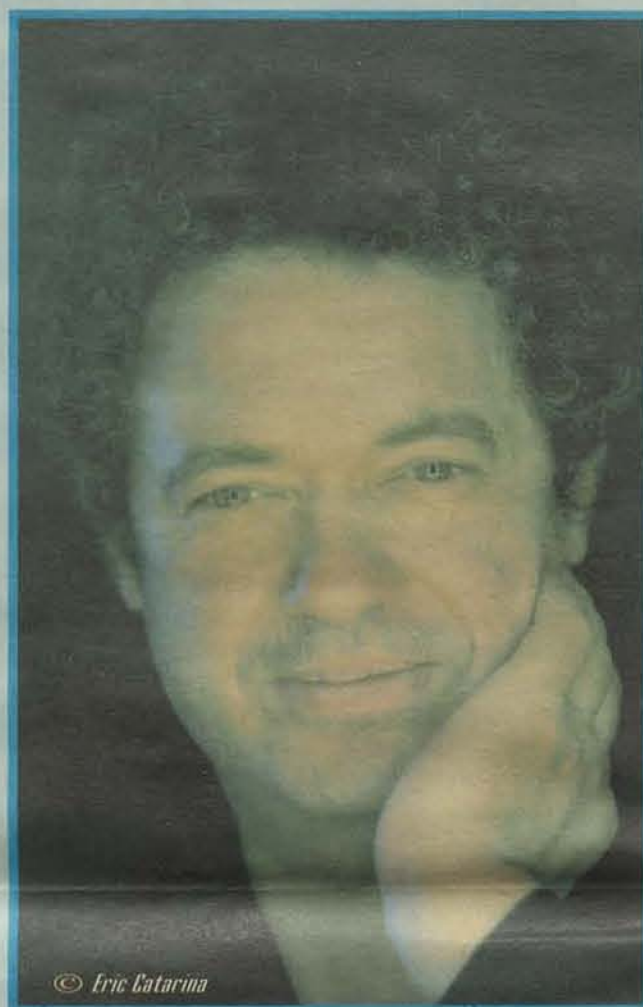
Je connais l'équipe du festival. Ce sont des gens compétents et passionnés, qui aiment les films et leurs auteurs et qui ont tous un regard particulièrement aigu sur la production méditerranéenne. Je compte mettre en place un fonctionnement interne qui permette de faire émerger de nouvelles idées et de mieux réaliser le potentiel de Festival. Cela concerne la programmation, mais pas seulement. L'idée est de rester créatif sans dénaturer la manifestation qui mérite de devenir et doit devenir la plaque tournante incontournable de tout le cinéma méditerranéen. Un espace pacifié où l'on n'aît ni peur du grand spectacle, ni du contenu politique des films. Le noyau dur du festival restera l'actualité cinématographique, avec la compétition des longs et courts métrages. Nous présenterons toujours des auteurs, des acteurs et des cinématographies particulières destinées à faire vivre une sorte de pédagogie de l'histoire du cinéma et de la Méditerranée.

L'édition 2001 a-t-elle été un bon cru ?

Sur le plan artistique, ça a été un très bon festival, on y a vu de belles choses. Il a révélé, par exemple un cinéaste espagnol méconnu en France, Gonzalo Suárez et un public significatif s'est déplacé pour l'entrée en lice du film documentaire. Une sélection encore timide de dix films mais qui a montré qu'ici à Montpellier, il y a des gens qui, au-delà du plaisir que procurent les films de fiction, s'intéressent plus directement à la matière même du festival ; la Méditerranée. C'est un pari important de la production que le Festival vient d'ouvrir et que nous allons continuer à explorer, très probablement en collaboration étroite avec la Médiathèque Fellini. Le festival a enregistré cette année encore plus de 85 000 entrées. C'est important de redire la qualité de ce public, curieux, qui chaque année se mobilise avec confiance, s'y reconnaît et trouve son miel dans une manifestation largement subventionnée par l'argent public.

Quels seront les axes nouveaux des prochains festivals ?

Les films, c'est la matière première. Mais les films ne suffisent pas à faire un festival. Montpellier doit devenir un lieu de rencontre de tous les professionnels du cinéma méditerranéen, un lieu d'aide et d'émergence de la jeune création. Si la mémoire, le passé du cinéma que j'ai déjà évoqués doivent garder leur place, notre travail de prospection doit évidemment se concentrer sur la modernité attachée à la création cinématographique des pays méditerranéens. J'ai envie pour ma part de renouer de façon à la fois ludique et pertinente avec les autres arts, peinture, danse ou musique et de collaborer, toujours avec la préoccupation "méditerranéenne", avec les autres acteurs de la vie culturelle montpelliéraine. Une façon de décloisonner les différents supports de la création artistique, mais peut-être aussi de mieux relier le Festival à sa ville. Une meilleure médiatisation sur le plan national est également nécessaire, même si des signes très encourageants ont été enregistrés cette année. On a montré qu'on savait faire, qu'on savait même bien faire, mais maintenant, il faut le faire savoir.



© Eric Catarina



15 décembre

Association internationale Saint-Roch Venez fêter et chanter Noël avec nous !

Samedi 15 décembre, la Comédie et ses rues adjacentes seront le cadre d'une grande pastorale de Noël. Dès 14h, une crèche vivante avec ses personnages bibliques : Marie, Joseph, l'âne, le cortège de rois mages sur leurs chameaux, ..., des santons languedociens : le berger avec ses moutons, la fileuse, le ramoneur, le puisatier, le meunier... défilent de la Comédie au Peyrou en passant par la rue de la loge et la rue Foch au son des fifres et des tambourins. À 15h, les plus beaux chants de Noël seront interprétés en concert par les 60 choristes de l'ensemble Lattara et à 16h30, le grand final de la pastorale entraînera petits et grands en une grande et joyeuse parodie. Le tout sera suivi d'une dégustation des treize traditionnels desserts de Noël qui seront offerts à toutes et à tous...



24 et 27 décembre, 4 et 6 janvier

Viva la Mamma !

Opera en 2 actes de Gaetano Donizetti, d'après une comédie d'Antonio Sografi. Adaptation et direction musicale : Dominique Trottein. Réalisation scénique : Stephan Grogler. Orchestre national de Montpellier L. R. et les Chœurs des Opéras de Montpellier

Il s'agit d'une savoureuse satire de l'ambiance et des coutumes théâtrales de la fin du XVIII^e siècle. Le mythe de la Diva y est particulièrement visé. Prenant comme prétexte la répétition d'un opéra, il peint les chanteurs et leurs travers sur le ton de l'ironie et de la dérision. Les divas se chamaillent pour le premier rôle et l'opéra est négligé ; la musique l'est tout autant et c'est "la Mamma" de la diva qui finit par l'emporter.



Les 24 et 27 décembre à 20 heures, le 4 janvier à 20 heures et le 5 janvier à 15 heures, à l'Opéra Comédie. Réservez : 04 67 60 19 99. Internet : www.opera-montpellier.com e-mail : location@opera-montpellier.com

15 décembre

Les rencontres de Maimonide



Averroès, Maimonide, Thomas d'Aquin : lecture de textes du trident intellectuel majeur du Moyen-Age

Les textes d'Averroès, Maimonide et Thomas d'Aquin diffusent des paroles tolérantes d'hommes de foi, entre religiosité et rationalité. Sarah Mesguich, comédienne, et son père Daniel Mesguich, acteur et metteur en scène de théâtre et de cinéma, professeur au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, en collaboration avec la compagnie Miroir et Métaphores, prêtent leur voix et leur talent à cette lecture. Un moment pur, où humanisme, tolérance, intellectualisme, foi et raison s'articulent et s'interpénètrent étroitement. Un chant à l'honneur des nobles valeurs d'une certaine humanité.

Le 15 décembre, à 20h30 au Corum, Salon du Belvédère. Renseignements : Institut universitaire Euro-Méditerranéen Maimonide, 1, rue de la Barralerie, tél. : 04 67 02 70 11

Concerts

Orchestre National de Montpellier
• Marion Delorme d'A. Ponchielli, 9/12 à 15h, Opéra Berlioz.
• Concert du sauvage, 14/12 à 20h30, Opéra Berlioz.
• Messe de Noël à San Marco de Venise, Ensemble Cori Spozzati, 23/12 à 17h, Opéra comédie.
• Fantaisies italiennes. Concert du Nouvel an. Direction Marco Guidarini, Soprano Denia Mazzola-Gavazzoni, le 1^{er} janvier à 12h à l'Opéra Berlioz. Tél. : 04 67 61 66 16.

Victoire 2

• Tripod + Scorch + Nexdek Dub on. Concert organisé par le collectif Taena. 3 groupes de métal hardcore. 6/12 à 20h.
• Festival Bana Congo. Concert de soutien aux enfants de Kinshasa. Association Art'fusion en collaboration avec K'ien production. 7 et 8/12 à 21 h. Tél. : 04 67 57 82 43.
• Antony-B. Reggae. Concert organisé par RLP. 10/12 à 21h.
• Le Ruda Salska + Toxic TV. Rock Ska. 13/12 à 21h. Tél. : 04 67 47 91 00.

Gospel, negro-spirituals

• Concert de l'ensemble Black and white, au profit de l'association France Parkinson, sur l'initiative de James Cameron, manager du groupe et du Dr Vincent Brun, chef de la clinique Fonfroide. 15/12, à la faculté de médecine, amphithéâtre Gaston-Giraud. Tél. : 04 67 65 21 00.

• Concert Gospel Rythm. Chants religieux issus des traditions afro-américaines. Direction Martin Koums, 15/12 à 21h, à l'église Don Bosco (Antigone). Réservation FNAC.

Chai du Terral

• Tout seul comme un grain. Chansons. Textes et musique Michel Arbatz. 20/12 à 19h, 21/12 à 20h45. Tél. : 04 67 47 15 87.

JAM

• Jazz club : "Show batterrie" avec Dom Famularo et Félix Sabal-Lecco. 6/12 à 21h.
• Al Rabab, musique orientale. 7/12 à 21h.
• Vernissage musical : Les félés du Vocal. 12/12 à 19h.
• Concert des élèves du Jam. 13, 19 et 20/12 à 21h. Tél. : 04 67 58 30 30.

Zénith Sud

• Gad Elmaleh ; 6/12 à 20h30.
• Henri Salvador. 15/12 à 20h30.
• Dany Boon. 21/12 à 20h30.
Réservations : 04 67 92 23 53.

Manifestations

Téléthon

7 et 8/12
Zénith Sud

• Foire aux disques et aux Bandes dessinées. 9/12, de 10h à 19h. Tél. : 04 67 64 68 83

• Cirque Amar. Du 11 au 16/12, Parc des expositions.

Carré Sainte-Anne

• Foire aux santons, 8 et 9/12. Tél. : 04 67 60 82 11

Cinéma

Médiathèque Federico-Fellini

• "Franck Capra ou le rêve américain des années trente" : 4 films du 11 au 14/12. "Jean Renoir, de l'Humanisme d'avant-guerre à l'esthétisme des années 50" : 4 films du 18 au 21/12. "Panorama de l'humour dans le cinéma français" : 7 films du 12 au 29/12. Tél. : 04 67 34 87 36.

Médiathèque Victor-Hugo

• "Il était des fois" : 3 films du 8 au 22/12. Tél. : 04 67 27 17 17.

Médiathèque Jean-Jacques Rousseau

• "Des images pour frissonner" : 3 films du 8 au 22/12. Tél. : 04 67 10 70 20.

Médiathèque Garcia-Lorca

• "Musiques d'ici et d'ailleurs" : 2 films les 8 et 15/12. Tél. : 04 99 13 39 49.

Spectacles enfants

Chai du Terral

• Les animaux ont des ennuis. Chansons. Michel Arbatz chante Robert Desnos. 12/12 à 18h, 11 et 13/12 à 10h et 15h. Tél. : 04 67 47 15 87.

Bibliothèque municipale centrale

• L'heure du conte, par Irène Fabry : "L'oiseau bleu". 6 ans et plus. 12/12 à 15h. "Bongo le sorcier". 26/12 à 16h30. Tél. : 04 67 34 87 00.

Médiathèque Victor-Hugo

• Vidéo des enfants à 15h. "L'histoire de Noël", le 12/12, "Spécial cartoon de Noël", le 19/12. Tél. : 04 67 27 17 17.

Médiathèque Jean-Jacques Rousseau

• Vidéo des enfants à 14h30. "La souris du Père-Noël", le 12/12, "Rudolph, le petit renne au nez rouge", le 19/12. Tél. : 04 67 10 70 20.

Médiathèque Federico-Fellini

• Vidéo des enfants à 16h. "La table tourmente", le 8/12, "Casper, Joyeux Noël" et "Prince noir", le 12/12, "Les aventures de Pinocchio", le 15/12, "Sacré Père-Noël" et "Bonhomme de neige", le 19/12, "Prince casse-noisettes", le 22/12, "Hook", le 27/12, "Rolliè Polliè Olive", le 28/12,

Compilation Montpellier, édition 2002 :

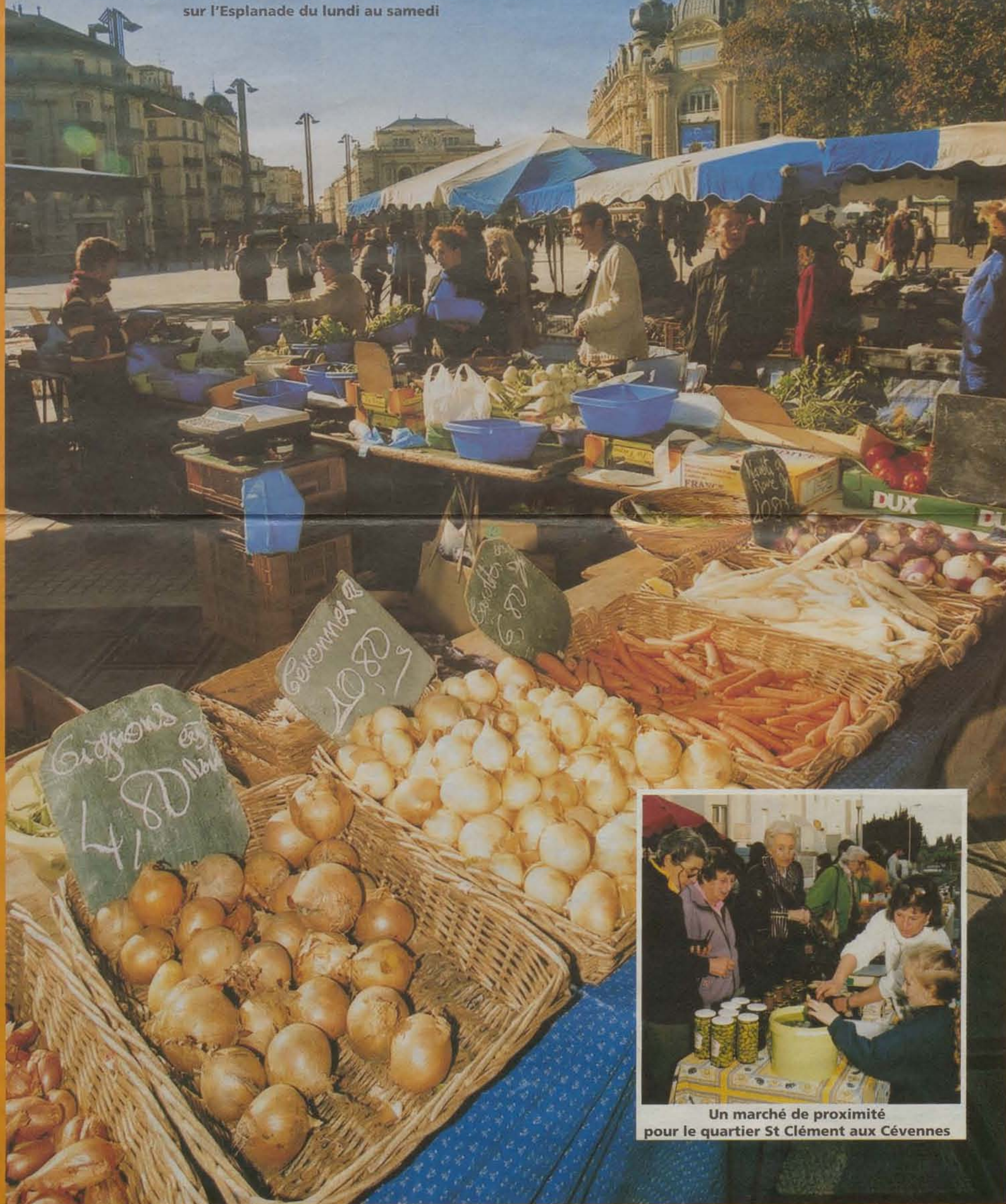
La ville de Montpellier propose à quatre groupes de musiques actuelles (techno, rock, rap, reggae, musique électronique, etc.) de l'agglomération montpelliéraine, d'enregistrer un CD, sous forme d'une compilation 8 titres et d'un CD 2 titres, individuel. Un appel à candidature est lancé. Toute formation musicale peut y participer gratuitement, à la condition qu'un de ses membres soit domicilié dans l'agglomération montpelliéraine et que la formation n'ait pas signé de contrat avec une maison de disque d'envergure nationale. Le dossier de candidature doit comporter une cassette ou un CD 2 titres, une présentation écrite des musiciens composant la formation, la liste des concerts déjà réalisés et si possible un dossier de presse. Le jury sélectionnera 4 groupes sur audition des cassettes et CD. L'enregistrement aura lieu au mois d'avril 2002. Les candidatures sont à déposer avant le 1^{er} mars 2002.

Contact : Direction des Affaires culturelles, 66, allée Bonnier de la Mosson. Tél. : 04 67 40 71 50.



Faites votre Marché !

Marché Méditerranéen de la Comédie
sur l'Esplanade du lundi au samedi



Un marché de proximité
pour le quartier St Clément aux Cévennes

MONTPELLIER en Images

18 octobre

Vernissage de l'exposition des œuvres de Jean Rouzaud au Carré Sainte-Anne. Aux côtés de l'artiste (au micro), on reconnaît Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la culture, Marie-Christine Chaze, conseillère municipale et Dominique Thévenot du Carré Sainte-Anne



23 octobre

Une vingtaine de bus ont été acheminés à Toulouse par des conducteurs bénévoles. Ces bus sont prêtés à la ville de Toulouse par TaM, pour renforcer le réseau de transports collectifs toulousain qui a perdu une centaine de véhicules à la suite de l'explosion de l'usine AZF



26 octobre

Conchita et Ange Garcia ont fêté leurs 75 ans de mariage. La Ville, représentée par Philippe Saurel adjoint au maire, s'est associée à l'événement fêté dans la joie et l'émotion au club Baroncelli



26 octobre

Les adhérents des clubs Age d'Or ont planché sur l'Euro. Avec 9 bonnes réponses sur dix, c'est madame Georgette Sebbane qui a remporté le concours



24 octobre

Les soldats du feu ont rendu hommage à Alain Le Hétet, lieutenant du corps des pompiers de Montpellier, ancien champion du monde de karaté, décédé dans un accident de voiture cet été



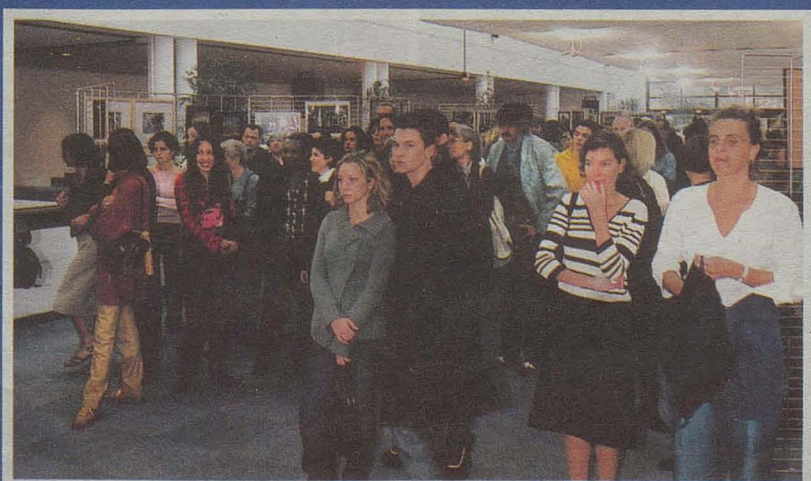
26 octobre

Soirée châtaignes à la maison pour tous Marie Curie



27 octobre

Près d'une centaine de photographes amateurs de l'agglomération montpelliéraine ont pu exposer leurs œuvres dans le cadre du "Corum des photographes" qui s'est tenu du 27 au 29 octobre





20 octobre

Deux cent personnes ont participé à la manifestation "Primeur d'automne" à la maison pour tous Colucci : dégustation du vin de Saint-Christol et ateliers du goût avec les calendretas et la CLCV



1^{er} novembre

Hommage de la communauté des rapatriés devant la stèle érigée en souvenir des "Morts partis sur la terre d'Afrique" au cimetière Saint-Lazare



7 novembre

Daniel Constantin, préfet de la Région L.R., préfet de l'Hérault, a remis les insignes d'officier dans l'Ordre National du Mérite à Rose-Marie Dauverchain, conseillère municipale, présidente de l'association Le Lien



10 novembre

Inauguration du Jardin archéologique au pied du Corum. Ce nouvel espace vert met en valeur les vestiges découverts à proximité du site : soubassements de la porte du Pila Saint-Gély et fondations de la chapelle médiévale du Saint Esprit. La prestation des danseurs de La Garriga et du groupe de musique médiévale Ghaeta ont accompagné l'évocation historique retracée dans les discours



3 novembre

Soirée de palmarès pour le 23^e festival international du cinéma méditerranéen. Aux côtés d'Henri Talvat et de Pierre Pitiot, les lauréats de ce festival : Ettore Scola, invité d'honneur, Benny Torati réalisateur de "Desperado square", Antigone d'or ; Achero Manas prix jeune public et du public Midi Libre pour "El Bola" ; Malek Bensmail prix Ulysse pour son documentaire "Des vacances malgré tout" ; la réalisatrice palestinienne Hiam Abbas pour "Le Pain" et l'Israélien Shahar pour "Minus plus" qui se partagent le prix du meilleur court métrage.



2 novembre

Cérémonie militaire en hommage aux soldats morts pour la France



8 novembre

Conseil de quartier Les Cévennes. A côté d'André Coulet, président du conseil de quartier, François Boé, directeur général adjoint des services municipaux, venu présenter le budget de la Ville



11 novembre

De nombreux jeunes Montpellierains ont été associés aux cérémonies célébrant le 83^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. A la résidence foyer Michel Belorgeot, les anciens ont commémoré l'événement



6 novembre

Vernissage de l'exposition "L'Art du vêtement au Japon" à la Maison des relations internationales. Sur notre photo : Louise Boudonnat, présidente de l'association Horizons japonais organisatrice de cette magnifique exposition et le Consul du Japon à Marseille



14 novembre

La réunion du conseil de quartier Montpellier Centre, présidée par César Canetta, s'est tenue le 14 novembre à la maison pour tous Voltaire



7 novembre

Les directrices et directeurs d'école ont été reçus par la municipalité au domaine de Grammont. A cette occasion, Max Lévi, adjoint délégué à l'Enseignement, a souhaité la bienvenue aux nouveaux chefs d'établissement

3 novembre 2001

Dans le cadre de sa manifestation multiforme pièces montrées, la Cie Didier Theron et la Compagnie Monochrome Circus compagnie japonaise invitée, ont proposé deux moments chorégraphiques (Shyukakusai et Actes sans Parole) sur le Grand Mail (Paillade) et sur la Place de la Comédie.



15 novembre

Conseil de quartier de la Paillade, présidé par Henri Corre, avec à sa gauche, Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité.



16 novembre

Soirée andalouse à la maison pour tous Boris Vian dans le cadre de l'opération "Primeur d'Hérault"



17 novembre

Les locaux de l'ancienne bibliothèque Paul Verlaine, situés en rez-de-chaussée dans le quartier des Près d'Arènes, ont été mis à la disposition de Louis Gravié, président du Comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et malades chroniques. Ce comité fédère 42 associations, toutes représentantes du handicap qu'il soit physique, sensoriel, mental ou relevant de maladies chroniques



17 novembre

Le Train du Génome a fait escale à Montpellier, ville faisant partie du réseau national du Génomôle



17 novembre

De nombreux Montpelliérains ont répondu à l'appel des associations tiers-mondistes pour manifester leur solidarité, à l'occasion de la 12e Quinzaine des Tiers mondes qui s'est déroulée du 14 au 30 novembre



16 novembre

Les locaux rénovés de la gare de Montpellier ont été inaugurés en présence des élus montpelliérains, par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, du transport et du logement, Louis Gallois, président de la SNCF et Jean-François Bénard, directeur général de Réseau Ferré de France



Du 12 au 16 novembre

L'équipe de la maison pour tous Paul-Emile Victor a participé à l'opération 'Primeur d'Hérault' organisée dans les 23 maisons pour tous. Au programme, une soirée Bodega, ainsi que la mise en place d'un espace Internet sur le thème "Primeurs de toutes les couleurs" pour les écoliers. (classe de CE1 de l'école Louis Armstrong)

